



**LUTTER
CONTRE LES
INÉGALITÉS,
PARTOUT,
POUR TOUS.**

Rapport d'activité 2022

LA LIQUE

CONTRE LE CANCER

SOMMAIRE

P.4 CONTRE LA MALADIE, UNE VÉRITABLE LIGUE HUMAINE

- P.6 La Ligue : force vive et vivante, contre le cancer
- P.8 Contre la maladie, des femmes et des hommes mobilisés

P.10 CONTRE LA MALADIE, UNE ACTION QUOTIDIENNE SUR LE TERRAIN

- P.12 Le service d'écoute a 40 ans !
- P.13 Mes droits, mes démarches
Des patients acteurs de la recherche et de la prise en charge
- P.14 Défi de janvier : la Ligue alerte sur la banalisation de la consommation d'alcool
Numérique en santé : quelles perspectives ?
- P.15 Demain, l'ARN thérapeutique
- P.16 20 ans de la démocratie sanitaire
Vers un comité des usagers

P.17 La lutte contre le cancer, plus que jamais notre cause à toutes et à tous

- P.18 Alimentation : une première avancée dans la lutte contre les nitrates
Conférence des présidents de comité
Vivre à l'heure des inégalités
- P.19 Mars bleu : la Ligue rappelle que le dépistage sauve des vies
- P.20 La Ligue veut faire progresser la vaccination HPV
Ils se relaient pour faire reculer le cancer
- P.21 Cancer et emploi : un sujet qui avance !
- P.22 Une première à SantExpo
Une rose un espoir : un millésime vrombissant
E.Leclerc : nouveau record pour Tous unis contre le cancer
- P.23 Portrait de Raphaël Colomer, Directeur général

P.24 Des soins de support pour mieux vivre les effets du cancer

- P.26 Loi « Lemoine », du nouveau pour l'accès au crédit
- P.27 La Ligue en Assemblée

P.28 Un été sous le signe de la prévention

- P.30 Les appels à projets de soutien à la recherche font leur rentrée
Les comités à l'heure de la recherche-action
- P.31 Informer, prévenir et accompagner aussi les plus jeunes
- P.32 Nouveaux défis, nouvelle organisation du siège
À la rencontre des notaires
PLFSS 2023 : des amendements made in Ligue
- P.33 À la Ligue, on accompagne aussi les proches aidants

P.34 Quand la Ligue voit rose

- P.36 Et si on levait les tabous sur les cancers masculins ?
À la rencontre des maires
La Ligue se positionne sur la fin de vie
- P.37 La voix des Outre-Mer
Douleurs liées aux cancers : un prix et un appel à projets
- P.38 Ceux qui font la Ligue
Dons en confiance : label renouvelé
- P.39 Demain, la Ligue ?

P.40 CONTRE LA MALADIE, DES RESSOURCES FINANCIÈRES ESSENTIELLES

NOTRE CAUSE

P.17



P.24

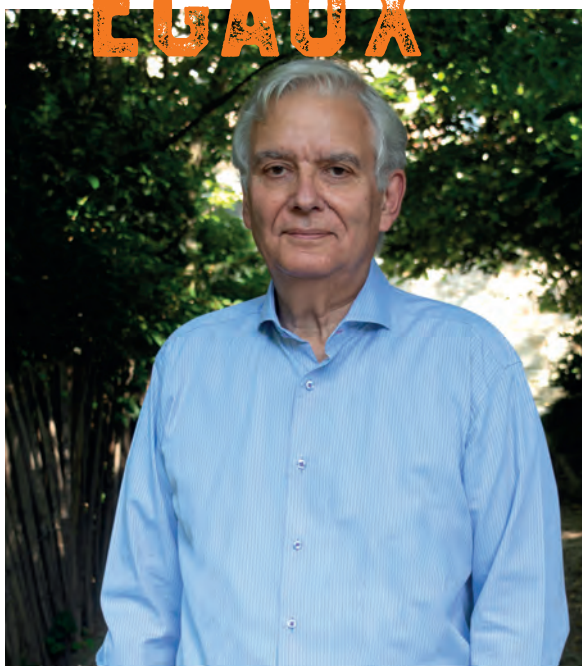


P.28

P.34



FACE AU CANCER, TOUS LES MALADES NE SONT PAS ÉGAUX



À titre personnel, ce constat inquiétant est à la fois source de tristesse et de colère. Au sein de la Ligue contre le cancer, il doit être au cœur de notre engagement. **C'est pourquoi, j'ai décidé de faire de la réduction des inégalités face au cancer le fil rouge de mon mandat.** Ce rapport d'activité, conçu comme un journal de bord, se veut une illustration de ce combat quotidien.

Les inégalités en santé sont d'ordre économique, géographique ou social. Elles se ressentent tout au long du parcours du patient. Avant la maladie, il peut s'agir d'un manque de prévention et de dépistage ; pendant la maladie, de difficultés d'accès au traitement ou d'inégalités dans les soins de support ; après le cancer, de manquements dans la prise en charge des séquelles de la maladie. Parfois tout en même temps. **Nous ne pouvons l'accepter.**

Ce combat contre les inégalités face à la maladie, la Ligue contre le cancer en a fait le sien. Il émane dans toutes nos actions, que ce soit en milieu scolaire, auprès des personnes touchées par le cancer ou de leurs proches aidants, envers les décideurs et pouvoirs publics, ou encore au sein même de notre organisation. **Car pour mener un combat efficace contre le cancer et contre les inégalités face à la maladie, il nous faut être en ordre de bataille en interne.** Tout au long de cette année, nous avons ainsi, à la Ligue, mené un grand chantier organisationnel. Fédérateur, il nous a permis d'identifier nos propres déséquilibres pour mieux y remédier. Dans une organisation associative comme la nôtre, cela se traduit par davantage de synergies entre les différents organes : soutien organisationnel, transfert de compétences entre les comités, partage de financements, échanges inter-équipes à tous les niveaux... Cette nouvelle dynamique est réelle et porteuse. Je la ressens au quotidien lors de mes échanges avec les ligueurs. C'est pour moi une grande source de satisfaction, car j'ai la conviction que la recherche d'une plus grande équité au sein de la Ligue est une étape cruciale : **nous devons être l'exemple de ce qu'il se passe à l'échelle de la société.**

Cette année 2022 de restructuration est en outre alignée avec la nature même de notre organisation : acteur associatif de référence dans la lutte contre le cancer, la Ligue est dans l'action. Parallèlement à ce travail organisationnel, toutes nos énergies ont été déployées pour promouvoir la santé et le dépistage, mettre en place des actions pour les personnes malades, soutenir la recherche et développer notre activité de plaidoyer. **Car si la Ligue est apolitique par essence, elle est bel et bien un objet politique.** Notre rôle est aussi d'alerter, d'influencer et de mobiliser les pouvoirs publics pour que l'offre de soins soit accessible à tous sur l'ensemble du territoire national. **Aujourd'hui, la Ligue vient trop souvent suppléer les manquements du droit commun.** Or, la générosité des donateurs, des bénévoles et de tous les ligueurs doit avoir une utilité supplémentaire dans la lutte contre le cancer, et non pallier la lenteur du système de santé, de la protection sociale et de l'action publique. Cette défense des usagers a encore été renforcée, cette année, avec une place toujours plus visible et influente parmi les différents acteurs de l'écosystème cancer.


Faire bouger les lignes pour les personnes malades, contre le cancer et les inégalités en santé, c'est le fondement de la mission de la Ligue. Cette entreprise n'est possible qu'avec le soutien des ligueurs que je remercie vivement. Unis dans un objectif commun, ils font la Ligue, en ordre de marche contre le cancer !

DANIEL NIZRI

Président de la Ligue contre le cancer



**CONTRE
LA MALADIE.
UNE VÉRITABLE
LIGUE
HUMAINE**



**La Ligue, ce sont des hommes et des femmes
par milliers, salariés, bénévoles, donateurs...
engagés contre le cancer, engagés pour le
projet associatif, mais surtout une organisation
historique solide qui mobilise ses forces et
avance pour un but commun : l'égalité en santé.**

LA LIGUE : FORCE VIVE ET VIVANTE, CONTRE LE CANCER

Depuis 1918, notre association se mobilise et renforce son engagement dans la lutte contre le cancer. Ce combat se décline en plusieurs missions sociales. Pour les mener à bien, la Ligue contre le cancer repose sur une organisation solide et efficace, en ordre de bataille contre la maladie.

La Ligue aujourd'hui, c'est la combinaison de toutes les énergies vers un but commun, humain, égalitaire et ambitieux.

NOTRE VISION

LA LUTTE ORGANISÉE, COORDONNÉE,
ÉGALITAIRE ET SANS CONCESSION
CONTRE LE CANCER.

**1 PERSONNE
SUR 2**
sera touchée par le
cancer au cours de sa vie

Le cancer est la
1^{ÈRE} CAUSE
de mortalité
en France

40 %
des cancers sont
évitables en adoptant des
modes de vie plus sains

**6 PERSONNES
MALADES SUR 10**
guérissent
de leur cancer

**3,8 MILLIONS
DE PERSONNES**
vivent
avec un cancer

PLUSIEURS MILLIONS
d'aidants de personnes
atteintes de cancer
en France

NOS MISSIONS SOCIALES



Informier, sensibiliser, éduquer pour dépister et prévenir la maladie



Améliorer le parcours de soins, de santé et de vie, des personnes malades et de leurs proches



Financer et contribuer à la recherche



Porter la voix des usagers du système de santé auprès des pouvoirs publics, et assurer la défense de leurs droits

NOTRE VOCATION

ÊTRE UNE ALLIÉE DANS LA LUTTE
CONTRE LE CANCER TOUT AU LONG DU
PARCOURS DE VIE, AVANT, PENDANT
ET APRÈS LA MALADIE.

NOS CONVICTIONS

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social,

c'est pourquoi la Ligue agit sur l'ensemble de ces composantes.



Certains cancers sont évitables,

c'est pourquoi la Ligue milite pour une meilleure information concernant les facteurs de risques et engage à participer aux dépistages organisés.



La recherche est essentielle pour vaincre le cancer : mieux le comprendre, développer des traitements plus efficaces et trouver des solutions pour prévenir la maladie,

c'est pourquoi la Ligue a alloué 39,3 millions à la recherche en 2022.



L'accès aux soins est un droit fondamental,

c'est pourquoi la Ligue est présente sur l'ensemble du territoire - y compris dans les déserts médicaux - pour accompagner les personnes malades et leurs proches et réduire les inégalités.

LA LIGUE : DES FORCES UNIES CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le cancer est une association présente dans toute la France. Son organisation fédérale est à la fois démocratique et représentative de l'ensemble du territoire français.

103 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX pour un maillage sur tout le territoire (en métropole et Outre-mer) au plus proche des malades et des aidants, et de l'ensemble des populations.

Grâce à leur connaissance fine du terrain et leur ancrage local – facteurs importants de réussite de nos missions – les comités départementaux relaient les actions, rencontrent et accompagnent les personnes atteintes de cancer et leur entourage.

LE SIÈGE DE LA FÉDÉRATION pour animer la vie fédérale.

Garant du dialogue entre l'ensemble de ses comités départementaux, le siège de la fédération organise et facilite les échanges entre la Ligue et les institutions externes ainsi qu'entre les comités départementaux entre eux.

UNE ORGANISATION FÉDÉRALE au service d'une action globale.

Cette collaboration main dans la main entre les territoires, le Conseil d'administration et le siège de la fédération ainsi que les commissions spéciales, est clef pour faire bouger les lignes, tant auprès des malades et de leurs proches, qu'à l'échelle des institutions, des pouvoirs publics et des différents partenaires. L'ensemble de ces instances est composé de salariés et/ou de bénévoles qui garantissent une représentativité de l'ensemble des ligueurs.

LES LIGUEUSES ET LES LIGUEURS

les centaines de milliers de donateurs, les milliers de bénévoles, et les salariés, tous unis pour la réalisation de nos missions.

1 CONSEIL D'ADMINISTRATION pour piloter la stratégie de la fédération.

Élu par l'Assemblée générale de ses 103 comités départementaux, le Conseil d'administration décide des orientations stratégiques et politiques et de l'allocation des fonds.

7 ORGANES D'EXPERTISE pour concevoir des projets d'envergure.

Les commissions Prévention et Promotion des dépistages, Actions pour les personnes malades et leurs proches, Communication, Société et politique de santé, le Conseil Scientifique National, le Comité financier, ainsi que le Comité d'audit interne éclairent le Conseil d'administration sur les orientations à prendre.

CONTRE LA MALADIE, DES FEMMES ET DES HOMMES MOBILISÉS

La Ligue contre le cancer, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui s'engagent avec le cœur. Employés, bénévoles, donateurs... cette ligue humaine est fondamentale pour le bon fonctionnement de notre association et sa force de frappe contre le cancer.

Être ligueur, c'est s'engager POUR

- > **Faire évoluer la société** dans son rapport à la maladie et aux malades.
- > **Militer et ainsi protéger** les plus vulnérables des risques «cancer».
- > **Agir concrètement** en prenant part à la réalisation d'un projet associatif essentiel.

Nos bénévoles : force vive de la Ligue contre le cancer

Au quotidien, sur tous les territoires et à tous les niveaux de l'association, ils s'engagent dans la lutte contre le cancer. Leur action est aussi honorable qu'indispensable.

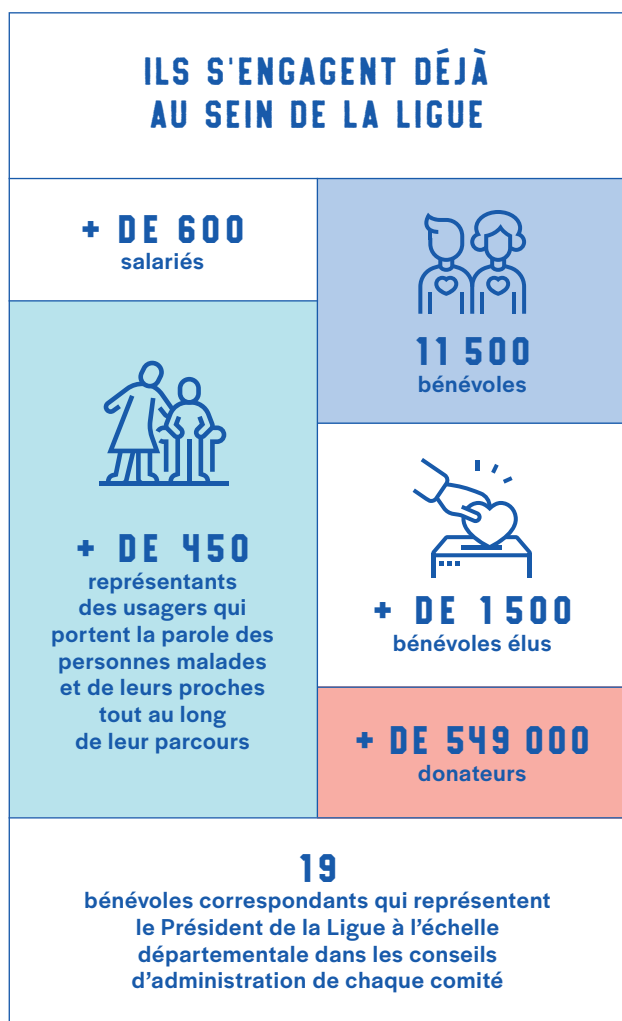
Engagement régulier ou interventions ponctuelles, accueil téléphonique, soutien administratif ou événementiel, éducation à la santé, aide aux personnes malades, recherche de partenariats... diverses missions sont prises en charge par les ligueurs bénévoles. Âge, profil, compétences, localisation, disponibilité : la diversité est bienvenue au sein de la Ligue et donne toute sa puissance à l'action bénévole.

“ La Ligue est une association de personnes d'horizons divers qui se réunissent pour lutter contre le cancer. Ce qui compte n'est pas pourquoi les bénévoles viennent à la Ligue, mais pourquoi ils y restent : parce qu'ils ont confiance en notre capacité d'action collective face à la maladie ! ”

DANIEL NIZRI,
Président de la Ligue contre le cancer

Nos donateurs : la garantie de l'indépendance

Les dons et legs sont vitaux pour qu'une association continue à exercer ses missions. La Ligue remercie ses plus de 549 000 donateurs et légataires. Ces femmes et ces hommes qui agissent à leur niveau, ponctuellement ou régulièrement, qui lui garantissent une indépendance d'action. Les premiers à qui nous rendons des comptes : nos donateurs et légataires, qui nous font confiance.



ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES DANS LEUR MISSION : ZOOM SUR LES PARCOURS LIGUEURS

Pour que toute action soit confortable pour le bénévole et efficace pour la cause, il est important d'accompagner les individus. La Ligue contre le cancer a ainsi développé des parcours de formation.

Les objectifs sont pluriels

- > **Découvrir la Ligue**, se familiariser avec ses combats, son histoire, son organisation et ses missions sociales.
- > **Savoir présenter et porter** les actions de la Ligue.
- > **Apprendre à accompagner** au mieux les personnes malades sur le terrain, ou à animer un groupe d'échange.
- > **Devenir patient ressource** pour accompagner d'autres personnes malades ou témoigner devant de futurs professionnels de santé.

Quels que soient les désirs d'engagement du bénévole, une formation socle en ligne permet de découvrir l'association et son comité. En 2022, près de 800 nouveaux ligueurs l'ont suivie !

VOUS AUSSI, DEVENEZ LIGUEUR ET REJOIGNEZ LE COMBAT POUR LA VIE !

Pourquoi ? Pour participer activement à la lutte contre le cancer, en vous engageant moralement envers un projet associatif ambitieux : celui de la Ligue.

Comment ? En vous adressant directement au comité de votre département.

Avec qui ? À la Ligue, vous n'êtes jamais seul. Le comité départemental fixe des objectifs et coordonne les missions bénévoles.



Pour en savoir plus, flashez ce code et rendez-vous sur l'espace Ligue le plus près de chez vous

Parcours du ligueur accompagnant : 4 modules de formation

Accompagner les personnes malades n'est pas chose aisée. Pour soutenir les ligueurs dans cette démarche, l'association a mis en place, depuis février 2022, une formation spécifique.

Après la formation socle « découverte de la Ligue », le bénévole rencontre un psychologue du comité et est accompagné par un ligueur expérimenté de façon régulière (en face à face ou par téléphone). Plusieurs modules sont proposés. Au total, 91 sessions de formation sont ainsi accessibles, en fonction du parcours choisi : visiter des personnes malades en centres de soins ou à domicile, ou animer un groupe à la Ligue.


Parcours du patient ressource : 3 modules de formation

Les patients ressources sont des anciennes personnes malades du cancer souhaitant partager bénévolement leur expérience de la maladie et du parcours de soins auprès de personnes traversant la même épreuve, de leurs proches ou de professionnels de santé. Ils contribuent en ce sens à l'amélioration de la qualité des prises en charge.

Comme pour la formation du ligueur accompagnant, ces bénévoles suivent la formation initiale en ligne. Ils entrent ensuite dans le parcours de formation « Patient ressource » composé d'un module socle de 2 jours, puis d'un module de 2 jours de spécialisation selon la mission retenue. Ce parcours permet de développer les compétences nécessaires en termes de connaissances, postures et savoir-faire méthodologiques pour gérer leurs émotions, appréhender leur place et leurs missions, identifier les messages clés qu'ils veulent communiquer... Des temps d'échange entre pairs sont également organisés pour tirer des enseignements des premières interventions, dans une logique d'amélioration continue.



**CONTRE
LA MALADIE,
UNE ACTION
QUOTIDIENNE
SUR LE TERRAIN**



Pour faire bouger les lignes, avoir un impact sur le système de santé français, la fédération et les 103 comités départementaux s'unissent pour mettre en place des actions de prévention, soutenir la recherche, témoigner des attentes et difficultés des personnes malades et de leurs aidants et les accompagner.

0 800 940 939

Services & appel
gratuits

Le service d'écoute a 40 ans !

Toujours plus professionnel, toujours plus complet et toujours aussi gratuit... gros plan sur le service d'écoute et de soutien psychologique de la Ligue qui célébrait en 2022 ses quatre décennies d'existence.

Il y a quarante ans, le Comité de Paris créait le premier dispositif d'écoute local de la Ligue, à l'époque animé par des bénévoles. Toujours gratuit, ce service s'est entièrement professionnalisé au fil du temps avec le recours à des psychologues experts répartis dans toute la France. En 2015, la Ligue a franchi une nouvelle étape en mettant en place le numéro vert 0800 940 939.

Au bout du fil, quatre psychologues écoutants

**PARCE
QU'ON
A TOUS
LE DROIT
D'ÊTRE
ÉCOUTÉ**

permanents. Ces derniers proposent une écoute attentive et active à toutes les personnes concernées par le cancer, qu'elles soient malades ou anciens malades, ainsi qu'aux proches, aux aidants, aux professionnels de santé, sans oublier les bénévoles de la Ligue. Pour leur part les comités proposent d'autres formes de soutien personnalisé

qui répondent à différents besoins. Selon les territoires il peut s'agir de groupes de convivialité animés par des bénévoles formés à ce type d'accueil, de rendez-vous de soutien psychologique individuel pour un suivi thérapeutique ponctuel ou à long terme ou de groupes de parole encadrés par des psychologues pour partager vécus et leurs ressentis en compagnie de personnes ayant traversé une expérience similaire.

TÉMOIGNAGE

TOUJOURS DISPONIBLES POUR CEUX QUI EN ONT BESOIN

« Psychologue écoutante au siège de la Ligue, je suis chargée de répondre aux appels reçus sur le numéro vert du service d'écoute. Nous ne prenons pas d'appels sur rendez-vous et nous ne faisons pas de suivi, mais nous sommes toujours disponibles pour écouter ceux qui en ressentent le besoin. Les sujets abordés sont très variés : relation avec le monde médical, les proches, estime de soi, intimité, rapport au milieu professionnel...

Pour ma part, j'ai découvert ce métier il y a une quinzaine d'années lors d'un stage et j'étais ravie de retrouver la Ligue en tant que psychologue permanent il y a cinq ans. C'est un métier passionnant et des plus gratifiants. En contribuant à créer un espace d'écoute et de confiance, j'ai l'impression d'apporter une pierre utile à notre société si peu attentive aux autres. De plus, tout confidentiels et anonymes qu'ils soient, les entretiens que nous menons viennent nourrir les réflexions de la Ligue sur les actions à mener dans l'avenir. »

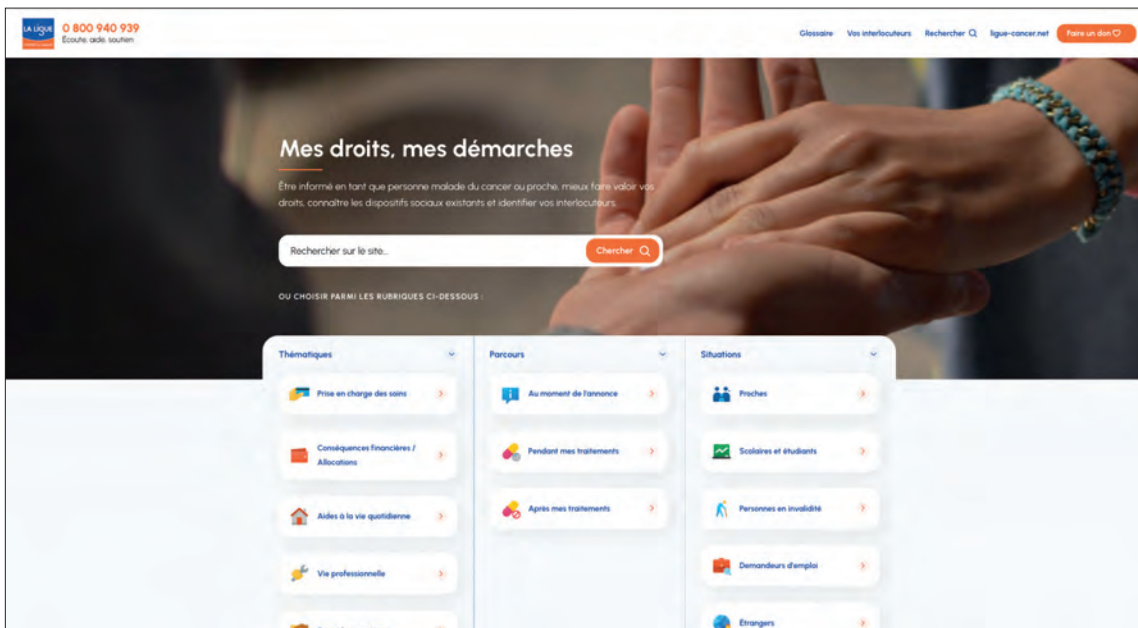
MYLÈNE PANARELLI,
psychologue écoutante

1982
CRÉATION
DU SERVICE

APPEL GRATUIT
DEPUIS
2015

DU LUNDI
AU VENDREDI DE
9H À 19H

20 000
APPELS ENTRANTS
DE 2012 À 2022



Mes droits, mes démarches

Pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches, le parcours administratif peut devenir un parcours du combattant, notamment quand il s'agit d'accéder aux dispositifs sociaux existants ou de faire reconnaître ses droits. Témoin au quotidien de ces difficultés, la Ligue a décidé d'ajouter un nouveau volet à sa mission d'information et d'orientation à travers une plateforme numérique baptisée « Mes droits, mes démarches ». Déployé depuis le début de l'année 2022, ce nouvel outil a été conçu pour offrir l'accès le plus simple possible à l'information. Pour ce faire, il propose trois clés d'entrée : thématique (prise en charge des soins, aides à la vie quotidienne...), chronologique (de l'annonce de la maladie au post-traitement) ou en fonction des situations (proches, scolaires et étudiants, demandeurs d'emplois...). Une rubrique permet également de mieux cerner les missions des différents interlocuteurs impliqués dans le parcours des patients, comme des aidants.

DRIT-DÉMARCHE-CANCER.FR 



Des patients acteurs de la recherche et de la prise en charge

La transformation du système de soins a permis de mieux prendre en compte les besoins des patients dans la recherche en cancérologie et la prise en charge de leur maladie. La Ligue contre le cancer contribue activement à cette dynamique à travers plusieurs dispositifs. C'est le cas, notamment, du Comité de Patients pour la Recherche Clinique qui agit pour améliorer les conditions de participation des personnes malades à la recherche. Il est composé de plus de 130 personnes malades, anciens malades ou proches de malades, qui relisent et optimisent les notes d'information, projets d'essais ou lettres d'intention délivrées aux patients susceptibles d'entrer dans un essai thérapeutique. De son côté, le dispositif « Patient Ressource » offre aux patients l'opportunité d'échanger avec des personnes vivant ou ayant vécu des expériences similaires, ce qui leur donne accès à une information « incarnée » qui peut être source de réconfort, comme de soutien émotionnel.

DÉFI DE JANVIER

La Ligue alerte sur la banalisation de la consommation d'alcool

Le Défi de Janvier, Dry January français, est aujourd'hui un rendez-vous important de début d'année, avec un mot d'ordre simple : pas une goutte d'alcool du 1^{er} au 31 janvier. Pour la Ligue, c'est l'occasion de rappeler, à chaque fois, que l'alcool est le deuxième facteur de risque de cancers évitables (voies aérodigestives supérieures, œsophage, foie, sein et colon). À l'occasion de l'édition 2022 nous avons souhaité faire le point sur la consommation d'alcool des Français à travers une enquête menée par BVA. Et le constat est inquiétant, l'étude révélant à la fois une banalisation de l'alcool en particulier chez les publics jeunes, une consommation accrue depuis la crise sanitaire et une minimisation des risques.

CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE BVA POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

31 %

des Français dépassent les seuils limites recommandés de consommation d'alcool

17 %

des participants à l'étude estiment boire davantage depuis le début de la pandémie

78 %

des jeunes (18-24 ans) déclarent boire de l'alcool et

45 %

en consomment au-delà des recommandations alors qu'ils sont

73 %

au global à connaître les repères de consommation recommandés.

Numérique en santé : quelles perspectives ?

« Télémedecine, robots... Le numérique en santé prend de l'ampleur depuis plusieurs années. Avec le développement de l'intelligence artificielle, sa place ne va cesser de croître pour couvrir les champs de la télésurveillance, de la radiothérapie, de l'aide au diagnostic, de l'aide à la décision pour les choix thérapeutiques, et du développement de nouveaux traitements, qu'il s'agisse de nouvelles molécules ou de thérapies digitales (DTx), sans oublier bien sûr la recherche clinique qui va bénéficier d'immenses banques de data. La cancérologie sera largement impactée par la e-santé ; la première application de télésurveillance remboursée en France concerne d'ailleurs le cancer du poumon. Pour sa part, la Ligue participe aux travaux interassociatifs menés avec le collectif France Assos Santé, afin de faire entendre la voix des usagers du système de santé auprès des acteurs publics du développement numérique (Délégation ministérielle au Numérique en Santé, Agence du Numérique en Santé, etc.) et des acteurs privés investis dans les innovations de e-santé. Face à la multiplication des solutions proposées, nous devons également rester extrêmement vigilants quant à leur utilité et leur validité scientifique, je pense notamment aux nombreuses applications de support qui apparaissent sur le marché depuis quelques temps. Pour ce faire, il faudra nécessairement que les acteurs de la Ligue s'acculturent à la e-santé et je souhaite aussi que nous nous dotions d'une cellule de veille sur le numérique. Enfin, nous soutenons la recherche basée sur le numérique en santé, qu'il s'agisse des thérapies digitales, de recherche clinique ou de télésurveillance. Sur ce dernier point, la Ligue siège depuis 2020 (en tant que membre de France Assos Santé) au sein du Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CESREES) qui évalue les demandes d'accès au Système national des données de santé. »

PHILIPPE MARTIN,

administrateur national de la Ligue contre le cancer et directeur général de l'Institut National de la e-santé

Demain, l'ARN thérapeutique

La Ligue soutient activement la recherche dans le domaine de l'ARN-médicament avec un appel à projets dédié, reconduit en 2022.

L'utilisation de l'ARN à des fins thérapeutiques fait son chemin depuis les années 1990 mais c'est avec le développement très récent des vaccins anti-COVID qu'elle a pu prendre un essor remarquable. Les progrès en matière de chimie de l'ARN et de sa vectorisation pour le délivrer aux cellules ont permis une véritable révolution thérapeutique. Aujourd'hui, l'ARN, et en particulier l'ARN dit messager (ARNm), est considéré comme un vaste gisement de solutions thérapeutiques contre de nombreuses maladies. Le cancer est aux premiers rangs, puisque qu'il est ciblé par près d'un quart des 900 candidats médicaments, basés sur la technologie ARN, en cours de développement à l'heure actuelle. En 2021, la Ligue a souhaité contribuer au développement de la recherche académique française sur les ARN thérapeutiques à travers l'appel à projets « L'ARN comme outil innovant des thérapies anticancéreuses ». Devant le succès de cette première campagne, une deuxième session a été lancée en 2022, qui a permis à son tour de sélectionner six nouveaux dossiers, ce qui porte à douze le nombre de projets accompagnés, pour une enveloppe globale de financement de 1,56 M€. Les travaux qui bénéficient du soutien de la Ligue portent sur des sujets variés : leucémie myéloïde aiguë, mélanome, cancer de la prostate, cancer du poumon, glioblastome, prévention des métastases...



3 QUESTIONS À

CLAUDE-AGNÈS REYNAUD,

Présidente du Conseil Scientifique National de la Ligue contre le cancer

Quel regard portez-vous sur les travaux menés actuellement autour de l'ARN thérapeutique ?

À mes yeux, l'ARN est un véritable couteau suisse qui permet une multitude d'approches. On parle beaucoup de la vaccination, mais des recherches portent aussi sur le ciblage du micro-environnement de la tumeur ou sur une attaque des tumeurs elles-mêmes, afin de moduler certains des gènes qu'elles expriment.

Pourquoi la Ligue s'engage-t-elle maintenant sur ce champ spécifique ?

Par le passé, nous avons déjà soutenu des projets portant sur le rôle des ARN dans la biologie du cancer, mais les avancées liées au Covid ont incité la Ligue à passer à la vitesse supérieure car nous savons que les appels à projets ont un effet d'entraînement qui va bien au-delà des dossiers soutenus, notamment en incitant les chercheurs à explorer de nouvelles approches ou des problématiques auxquelles ils n'avaient pas songé d'emblée.

Quand on dit « la Ligue soutient la recherche », de qui parle-t-on ? Quel est le rôle des comités ?

Dans le cadre des appels à projets, les dossiers sont évalués au niveau national. C'est le conseil d'administration qui approuve la liste des lauréats, sur proposition du Conseil Scientifique. Par la suite, les comités départementaux choisissent le montant de leur contribution et les projets qu'ils soutiennent, souvent en lien avec leur territoire. La Fédération apporte un tiers du financement et les comités se répartissent les deux tiers restants.

• FÉVRIER •



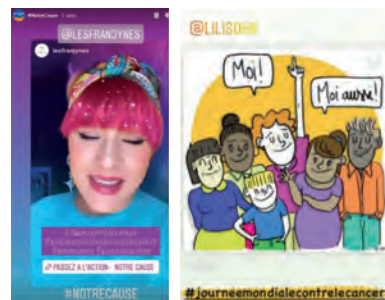
La lutte contre le cancer, plus que jamais notre cause à toutes et à tous !

Absence de décisions fortes contre les facteurs de risque... Inégalités qui se creusent pour l'accès aux traitements, comme pour le dépistage, les essais cliniques et les soins de support... En 2022, ces constats nous ont amenés à franchir un nouveau cap dans la pratique du plaidoyer à la Ligue, avec la plateforme Notre Cause.

L'objectif de cette campagne novatrice : donner de la voix et mobiliser le public pour interpellier la classe politique en profitant des opportunités offertes par l'année électorale.

Cette aventure hors du commun a débuté dès 2021 avec un groupe de travail fédérant une trentaine de personnes issues des comités départementaux et du siège qui ont défini ensemble dix propositions prioritaires. Celles-ci ont été lancées le 4 février à l'occasion de la journée mondiale contre le cancer en même temps que la plateforme d'interpellation Notre Cause conçue pour permettre à tous et à toutes de passer à l'action en partageant les mesures proposées par la Ligue ou en interpellant les candidats sur Twitter. La campagne s'est ensuite concentrée sur l'élection présidentielle, avec un large succès puisque 10 candidats sur 12 ont répondu à notre interpellation. Nous avons en outre été invités à prendre part à un groupe de travail sur la santé dans le cadre de l'élaboration du programme du candidat Emmanuel Macron. Notre Cause a connu un troisième temps fort lors de la campagne des élections législatives grâce à la mobilisation d'une quinzaine de comités qui ont contacté plus de 500 candidats sur 40 circonscriptions. Une fois les élections passées, Notre cause n'a pas marqué de pause pour autant : nous avons profité de l'été pour contacter les membres du Gouvernement afin de leur faire connaître nos propositions. En septembre, ces efforts ont débouché sur des rendez-vous avec le ministre de la Santé et celui de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

L'INFLUENCE AU SERVICE DE NOTRE CAUSE



Pour faire émerger le sujet auprès de nouveaux publics, la Ligue choisit de jouer la carte de l'influence. Dans ce cadre nous avons fait appel à des personnes aussi engagées que compétentes sur un sujet aussi technique que le cancer. Parmi elles, Marine Lorphelin, Miss France et médecin, qui a accepté de se prêter au jeu du live en interviewant deux experts de la Ligue pour sa communauté Instagram d'un million d'abonnés. Nous avons également pu compter sur des créatrices de contenus telles que Lili Sohn, autrice de BD et Julie des Franjynes.

LES DIX PROPOSITIONS DE LA LIGUE

1

Le dépistage pour toutes et tous

2

2030 : finissons-en avec le tabac

3

Accompagner et soutenir la personne dans sa globalité

4

Soutenir tous les aidants, c'est crucial pour la personne malade

5

Quand on la finance, la recherche avance

6

Médocs, imposons les stocks

7

L'accès aux soins palliatifs, une question de dignité

8

Faire du droit à l'oubli le droit de se réaliser

9

Arrêter de prendre la pollution de l'air pour du vent

10

Alcool partout, santé nulle part

20 ANS DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

Une mobilisation forte pour le dialogue et la concertation

Il y a vingt ans, la loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner, signait l'acte de naissance de la démocratie en santé à la française en transformant les patients en « usagers du système de soins » et en introduisant leur représentation collective au sein des instances sanitaires. Au cours de ces deux décennies, la Ligue s'est imposée comme un acteur majeur de la démocratie en santé. Nous sommes ainsi devenus l'une des associations les plus présentes sur le terrain en nombre de représentants des usagers grâce à l'implication des équipes bénévoles et salariées de ses 103 comités. La Ligue compte ainsi plus de 450 représentants des usagers (RU) sur toute la France qui siègent dans les structures de soins comme dans les instances en charge des politiques de santé (ARS, CPAM, Conseils territoriaux de santé...). Parallèlement à cette stratégie de représentation des usagers, la Ligue participe activement à l'élaboration des politiques de santé. Nous avons ainsi contribué à l'élaboration des trois plans cancer au niveau national avant d'œuvrer à leur déclinaison régionale. Plus largement, nous avons pris une part active aux travaux préparatoires et à la mise en place de France Assos Santé, l'union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé. Enfin, nous développons de nombreuses actions de plaidoyer pour faire bouger les lignes dans des domaines variés : lutte contre le tabagisme et la consommation excessive d'alcool, droits sociaux des personnes malades, accès aux traitements innovants, sans oublier notre combat contre les inégalités de santé, qui se sont creusées sous les effets de la crise sanitaire.

TÉMOIGNAGE

VERS UN COMITÉ DES USAGERS

« Avec plus de 450 représentants des usagers, 150 relecteurs au comité de patients en recherche clinique en cancérologie et désormais 200 patients ressources, la Ligue dispose d'une incroyable richesse. À l'avenir nous aimerions mieux valoriser les personnes engagées dans ces trois réseaux et surtout organiser la remontée des informations pour que leurs expériences et leurs connaissances enrichissent nos plaidoyers, nos réflexions stratégiques mais aussi les actions menées sur le terrain par les Comités départementaux. Fin 2022 nous avons commencé à avancer dans cette direction avec la constitution d'un groupe de travail dont nous espérons qu'à terme il débouche sur la naissance d'un véritable comité national des patients et proches aidants. Ce serait un outil puissant au service de la démocratie en santé. »

PHILIPPE BERGEROT,

Administrateur national de la Ligue contre le cancer

ALIMENTATION

Une première avancée dans la lutte contre les nitrites

Depuis plusieurs années, la Ligue se mobilise aux côtés de l'ONG Foodwatch et de l'application Yuka pour réclamer l'interdiction des nitrites et nitrates ajoutés dans les produits charcutiers, additifs qui présentent des risques avérés pour la santé et contribuent à la formation de composés cancérigènes.

Le 3 février 2022, cette revendication commune a franchi une première étape décisive avec l'adoption d'une loi à l'Assemblée nationale prévoyant une surveillance et un encadrement progressif de la consommation des additifs nitrés. Mais avant de fixer une trajectoire, le gouvernement souhaitait attendre la publication d'un avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) sur les risques associés aux additifs nitrés. Publié en juillet, ce dernier confirme le lien entre risque de cancer et exposition aux nitrites et nitrates via la viande transformée. Le plan d'actions qui sera finalement présenté par le Gouvernement en mars 2023 demeurera, quant à lui, très en deçà à nos attentes et à celles de nos partenaires. Par ailleurs, la loi est toujours attendue au Sénat, affaire à suivre, donc...

TÉMOIGNAGE

FAIRE FRONT POUR PROTÉGER LA SANTÉ DE NOS CONCITOYENS

« Chez Foodwatch, nous savons qu'il est essentiel que les organisations de la société civile fassent front pour protéger la santé de nos concitoyens. Quand nous nous sommes mobilisés sur ce sujet en 2019, c'est tout naturellement que nous nous sommes rapprochés de la Ligue pour appeler à la suppression des nitrites et nitrates dans l'alimentation. En conjuguant la crédibilité et l'expertise de la Ligue à notre capacité de mobilisation citoyenne, nous savions que nos revendications porteraient plus loin. De fait, la pétition commune que nous avons lancée a totalisé 460 000 signatures en trois ans et demi ! Et comme la loi de 2022 n'a pas répondu à nos attentes, nous comptons bien continuer à militer main dans la main. »

KARINE JACQUEMART,
directrice générale Foodwatch France



Conférence des présidents de comités

Le 23 mars 2022, 85 Présidents de comités se sont réunis pour la Conférence annuelle des Présidents. À cette occasion, zoom sur 3 projets prioritaires de l'année :

1. Les 10 propositions de Notre Cause pour interpellier l'ensemble des décideurs publics
2. Le programme de recherche action pour identifier des solutions à des problématiques concrètes du quotidien
3. Les actions de la Ligue à destination des aidants cancer pour reconnaître leurs spécificités et leurs droits.

Un temps d'échange important pour construire de nouvelles dynamiques territoriales.

Vivre à l'heure des inégalités



À la veille de célébrer ses cent ans d'existence, le magazine *Vivre* demeure à ce jour le seul magazine trimestriel en Europe consacré au cancer et destiné aux personnes malades et à leurs proches. 2022 restera dans les annales puisque trois des quatre numéros de l'année ont été dédiés aux inégalités d'accès aux soins. Au cœur de ce triptyque : les « éloignés », les « isolés », et les « abandonnés » du système de santé.

PLUS D'INFOS SUR WWW.VIVRE-CANCER.FR



MARS BLEU

la Ligue rappelle que le dépistage sauve des vies

Colon tour, animations, collecte de fonds... Retour sur la 15^e édition de Mars bleu.

Mars Bleu, c'est le mois de sensibilisation au dépistage des cancers colorectaux. En 2022, comme à chaque édition depuis 15 ans, la Ligue s'est efforcée de lever les tabous persistants sur ces cancers et de rappeler au plus grand nombre que le dépistage sauve des vies : détectés suffisamment tôt, ils peuvent être guéris dans 9 cas sur 10. Une large partie des comités départementaux se sont mobilisés à cette occasion avec de nombreuses initiatives, de la réunion d'information au challenge Tiktok, en passant par des journées festives et sportives ainsi que des animations autour du désormais célèbre vélo-smoothie de la Ligue. Mais la star de Mars Bleu demeure le Colon tour. En mode gonflable ou virtuel, ce dispositif pédagogique permet de voyager à l'intérieur d'un colon pour comprendre comment se forment et évoluent les lésions. Cette année, 60 comités l'ont proposé au public dans presque 100 villes.

TÉMOIGNAGE

UNE MOBILISATION SANS RELÂCHE DEPUIS 15 ANS

« Le cancer colorectal touche 43 000 personnes chaque année dans notre pays et demeure la seconde cause de décès par cancer en France. Mais s'il est très fréquent, il n'en demeure pas moins tabou avec, pour conséquence, une faible participation au dépistage organisé. Ainsi, seulement un tiers de la population s'y soumet alors qu'il est recommandé tous les deux ans entre 50 et 74 ans. À la clé, une perte de chance importante puisque nous savons que plus ces cancers sont dépistés tôt, moins le traitement est lourd et plus les probabilités de guérison sont élevées. C'est pour cela que la Ligue se mobilise sans relâche chaque mois de mars depuis quinze ans ! Au-delà de la sensibilisation et de la prévention, Mars Bleu est aussi une opportunité de faire avancer la prise en charge des cancers colorectaux. Ainsi, notre comité départemental du Finistère s'est rapproché de l'association La Littorale pour organiser une journée de défis sportifs marrainée par la gardienne de l'équipe de France de Handball Cléopâtre Darleux afin de contribuer au financement d'un module d'intelligence artificielle pour la caractérisation et l'évaluation des polypes. »

MICHEL ROBASZKIEWICZ,

administrateur national et président de la Ligue contre le cancer du Finistère

« TOI, TU PEUX VAINCRE DES CANCERS »

La Ligue veut faire progresser la vaccination HPV

Célébrée la dernière semaine d'avril, la Semaine mondiale de la vaccination est l'occasion pour la Ligue de rappeler à tous l'importance et l'efficacité de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV), responsables de 6 300 cas de cancer et de 2 900 décès en France chaque année.

Une vaccination qui ne protège pas uniquement contre le cancer du col de l'utérus, mais aussi contre des cancers de l'anus, du pénis, ou encore de certains cancers ORL. Pour l'édition 2022, nous avons choisi de nous associer à l'institut OpinionWay afin d'interroger les Français sur leur niveau d'information et leur perception sur le vaccin HPV. Cette étude révèle que 24% des Français ne sont pas convaincus de l'importance de la vaccination des filles et 30% pour les garçons. Une défiance qui, semble-t-il, a été exacerbée par la crise de la Covid. Par ailleurs, 55% des Français interrogés craignent que leur enfant développe une maladie ou un effet secondaire grave, suite à la vaccination. Pourtant, les études de suivi des vaccinés ont démontré l'absence de fondement de ces craintes. Un constat alarmant qui a incité la Ligue et ses comités départementaux à se mobiliser une nouvelle fois pour faire progresser ce geste recommandé aux filles de 11 à 14 ans et aux garçons du même âge depuis 2021. Parallèlement aux messages de sensibilisation, certains comités ont décidé d'agir sur les freins financiers au réflexe vaccinal. C'est le cas de celui de Seine-Maritime qui a mis en place un dispositif « zéro frais pour vous » afin de prendre en charge le ticket modérateur du vaccin pour les assurés sans complémentaire santé.



Moi, à ton âge, je vivais pour dessiner.
Toi, tu peux effacer des cancers.

La génération des 11-14 ans peut voir disparaître les cancers liés aux papillomavirus. Il suffit d'un vaccin anti-HPV pour prévenir 90% des cancers du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus et l'oropharynx.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ligue-cancer.net



RELAIS POUR LA VIE

Ils se relaient pour faire reculer le cancer

Organisé chaque année par une dizaine de Comités départementaux, Relais pour la vie est un événement grand public, sportif et solidaire en hommage aux personnes touchées par le cancer. Durant 24 heures, la Ligue convie le public à composer des équipes de coureurs et/ou de marcheurs, prêts à relever le challenge physique du Relais et à se relayer sur une piste. En amont de la manifestation, les participants sont invités à se mobiliser sur le challenge de collecte et à récolter des fonds en faveur de la lutte contre le cancer. 2022 a marqué le grand retour des Relais après deux ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire. Huit Comités (Ardèche, Corrèze, Nord, Bas-Rhin, Savoie, Somme, Vienne et Martinique) ont participé à cette édition qui a généré une collecte de plus de 351 257 euros et rassemblé plus de 20 000 personnes.

Dans la Somme, cette seconde édition a connu un succès encourageant avec

**PLUS DE
600 PARTICIPANTS,
4 500 KILOMÈTRES
PARCOURUS
ET UNE COLLECTE
DE PLUS DE
15 000 €
QUI ONT PERMIS
10 000 €
DE BÉNÉFICE**

qui ont permis d'équiper tous les établissements de soins du département d'une paire de lunettes de lunothérapie.

CANCER ET EMPLOI

Un sujet qui avance!

Sensibilisation des entreprises, information des patients, programmes d'accompagnement personnalisé... Du national au local, la Ligue mobilise tous ses leviers d'action pour faire tomber les barrières entre cancer et emploi.

L'an dernier, le président d'un grand groupe de communication a annoncé son cancer à ses 96 000 collaborateurs. Une première pour un patron du CAC 40 et le signe aussi que le tabou du cancer au travail est peut-être enfin sur le déclin. Pour la Ligue qui travaille sur ce sujet depuis de nombreuses années, c'est en tout cas un encouragement à poursuivre ses efforts. Et l'année 2022 a été marquée par de nombreuses avancées...

Sur le plan national

Le programme Lig'Entreprises, qui vise à sensibiliser les entreprises sur les sujets de la prévention et du dépistage d'une part, et du maintien et du retour à l'emploi d'autre part, a connu une belle accélération, avec 493 interventions soit une augmentation de 120 % pour le nombre d'interventions. Le serious game « Cancer et Emploi : et si on en parlait ? » rencontre en particulier des échos très favorables, ce qui tend à corroborer une évolution des mentalités vers une levée des tabous. Parallèlement, la Ligue a continué à enrichir son site « Emploi et cancer » qui a totalisé plus de 5700 visiteurs en 2022. Parmi les nouveautés

figurent notamment trois vidéos consacrées respectivement au travail avec un cancer chronique, aux bénéfices de la reconnaissance RQTH et au besoin de temps à la reprise.

**LIG'ENTREPRISES
C'EST 493
INTERVENTIONS
TOUCHANT
7 000 SALARIÉS
DANS 264
ORGANISATIONS**

Et dans les territoires

Dans toute la France, de nombreux comités départementaux se mobilisent également sur les sujets associés à la problématique travail et cancer. C'est le cas notamment du Comité des

Alpes Maritimes qui propose depuis 2022 un dispositif « Entreprendre et cancer » élaboré en partenariat avec la couveuse niçoise Innovation et le centre Antoine Lacassagne. Son objectif : proposer un accompagnement personnalisé (diagnostic, séances de coaching individuelles, ateliers collectifs, mises en relation...) à ceux qui veulent poursuivre leurs projets professionnels malgré la maladie. Le programme prévoit même un service d'incubation pour les personnes qui souhaitent lancer un projet entrepreneurial. De son côté, le Comité des Yvelines a souhaité s'adresser à un large public à travers des ateliers « mémoire et estime de soi » financés par notre partenaire Kiabi dans le cadre d'un programme d'aide au retour à l'emploi chez les personnes atteintes de cancer en cours de traitement ou en rémission. Animés par une psychologue clinicienne, ces ateliers visent à informer les patients sur les spécificités des symptômes cognitifs dont ils peuvent faire l'expérience tout en développant leurs aptitudes de concentration et de mémorisation grâce à de nombreux exercices ludiques qui permettent de retrouver progressivement confiance en ses capacités.

TÉMOIGNAGE

TRAVAILLER AVEC UN CANCER CHRONIQUE

« Je travaille à la Poste depuis vingt ans en tant que factrice qualité. En 2015, lorsque j'ai appris que j'avais un cancer des ovaires, j'étais en train d'évoluer sur le plan professionnel ; tous mes projets ont été stoppés net. Mais au fil des années la maladie est devenue chronique, avec des récidives et des moments où je vais bien, où je peux reprendre le travail. Face à cette situation mon médecin conseil m'a d'abord accordé une invalidité de catégorie 1, suivie d'une reconnaissance de travailleuse handicapée puis d'une invalidité de catégorie 2 qui me permet de continuer à travailler même à temps très réduit. C'est très important pour moi car même si je ne passe qu'une demi-journée par semaine au travail, le fait de continuer à voir mes collègues et de remplir les missions qui m'incombent m'aide à vivre pleinement et à me projeter dans l'avenir.»

CATHERINE



E.Leclerc 

Nouveau record pour Tous unis contre le cancer

Depuis près de 20 ans, notre partenaire E.Leclerc déploie chaque année l'opération « Tous unis contre le cancer », un grand appel aux dons organisé chaque année dans les magasins E.Leclerc au profit de projets nationaux contre les cancers des enfants, adolescents et jeunes adultes. Grâce à la générosité des clients et des magasins, l'édition 2022 de Tous unis contre le cancer a connu un succès inédit avec près de 2,45 millions d'euros de collecte, soit une croissance de 53 %. À noter, une forte évolution dans les modalités de dons avec un bond phénoménal des dons par TPE (74 % des dons) remplaçant les cartes codes-barres de 2 € à scanner en caisse, support historique de l'opération.

DES PARTENAIRES INVESTIS

+ DE 1,9 MILLION
d'euros collecté
avec Une rose un espoir

PRÈS DE 2,45 MILLIONS
d'euros collecté avec E.Leclerc

Une première à SantExpo

Du 17 au 19 mai 2022, la Ligue a participé pour la première fois au salon SantExpo, le rendez-vous incontournable de l'écosystème de santé français. Seule association de représentants des usagers présente à cet événement l'année des 20 ans de la démocratie en santé, la Ligue a rappelé la nécessité d'une réflexion commune sur la sauvegarde du système de santé. Le positionnement de ce salon entre deux périodes électorales a également permis de poursuivre la promotion de la plateforme de propositions Notre Cause (cf page 17) auprès des décideurs publics et des partenaires.



UNE ROSE UN ESPOIR

Un millésime vrombissant

Depuis 2001, les membres de l'association Une rose, un espoir conjuguent amour des grosses cylindrées et motivation sans faille dans la lutte contre le cancer. Chaque année au dernier week-end avril l'engagement du collectif se concrétise par deux jours de cortèges sillonnant la campagne à moto pour offrir une rose en échange d'un montant de 2 € minimum au profit de la Ligue contre le cancer et des actions de ses comités départementaux. Après un millésime 2021 encore freiné par la crise sanitaire, la manifestation a battu tous les records en 2022 avec une collecte totale de plus de 1,9 million d'euros. Cette performance est en partie due à l'ouverture de quatre nouveaux secteurs en Bretagne et en Moselle, département d'origine de l'association. L'argent récolté est dédié au soutien à la recherche mais aussi à l'aide aux personnes malades et à l'achat de matériel pour les centres de soins.

S'ORGANISER POUR MIEUX LUTTER



J'ai été accueilli il y a une année dans cette institution de première importance qu'est La ligue contre le cancer, forte de son histoire centenaire et sa noble mission : la lutte contre le cancer.

Ce combat ne pourrait exister sans ceux qui le mènent au quotidien et qui représentent la véritable richesse de notre organisation qui nous différencie tant : les bénévoles, les présidents, l'équipe salariée et l'ensemble de nos donateurs qui nous accordent une confiance accrue au fil du temps.

Chaque jour, ce sont eux qui répondent aux attentes de ceux qui sont les bénéficiaires directs : les patients et leurs aidants. Attentes d'autant plus fortes, que le contexte est de plus en plus contraint. La Ligue se doit donc plus que jamais d'être forte et influente, partout sur le territoire grâce à l'engagement de ses 103 comités et l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour répondre à cet enjeu crucial, Daniel Nizri, président national, m'a confié dès mon arrivée cette mission claire mais ambitieuse «Affutez le siège, cet outil merveilleux pour les comités». Cela se traduit par le fait d'améliorer les savoir-faire des équipes et de redistribuer de manière efficiente et ciblée l'ensemble des ressources qui nous sont confiées, notamment :

- **Créer** de la proximité, pour mieux accompagner notre réseau;
- **Alerter** nos décideurs publics de la réalité de terrain trop souvent oubliée ;
- **Moderniser, sécuriser, professionnaliser** et rendre plus lisible nos actions ;
- **Anticiper et développer** l'information aux patients et à leurs aidants dans une optique d'améliorer, notamment, leur prise en charge ;
- **Établir** de nouveaux partenariats et renouer avec nos nombreux partenaires afin de développer des projets innovants et d'aller plus loin encore dans nos perspectives de développement.

Pour mener ces projets à bien et opérer cette dynamique de transformation, il était nécessaire de repenser notre organisation. Cette conduite du changement s'opère à l'aide de nouveaux moyens humains, de plans de formation ambitieux, pour notamment mieux accompagner, aider et soutenir nos 103 comités, dont, nos bénévoles, ces courageux engagés qui dévouent leur temps et leur énergie. Leur militantisme est la signature de notre combat commun. Ils peuvent compter sur les professionnels engagés et compétents, du siège et des comités, qui doivent être détenteurs d'une haute technicité, d'une véritable adaptabilité, avec un fort sens des responsabilités, qui les soutiennent tous les jours.

Pour répondre concrètement aux besoins des usagers et de notre réseau, nous nous étions engagés, en 2022, à réaliser des projets ciblés, comme la mise en œuvre d'un nouveau site internet, la modernisation de la gestion de nos dons, la mise en place de projets de prévention innovants, le pilotage d'une communication institutionnelle revisitée afin de faire rayonner l'institution, mais également de redonner la parole aux patients et de multiplier nos partenariats. C'est donc avec une mobilisation de front que nous avons entamé ce travail et ce vers quoi nous continuerons d'œuvrer pleinement.

Je souhaite remercier l'équipe du siège, ainsi que l'équipe de direction envers laquelle je fais preuve de beaucoup d'exigence, mais avec laquelle des liens forts ont pu être créés, ce dont je suis particulièrement fier.

Il nous faut donc poursuivre notre lutte contre la maladie, pour tous ceux qui y sont confrontés et dans tous ses aspects.

C'est notre devoir. Marie Curie disait ainsi, «j'ai appris que la voie du progrès n'était ni rapide ni facile».

On continue, comptez sur nous. Merci.

RAPHAËL COLOMER

Directeur général de la Ligue nationale contre le cancer

ACCOMPAGNER LES PERSONNES MALADES

Des soins de support pour mieux vivre les effets du cancer

En 2022, plus de 60 000 personnes ont bénéficié de soins oncologiques de support proposés par la Ligue. Gros plan sur un engagement fort de la Ligue.

La Ligue déploie depuis de nombreuses années une offre de soins oncologiques de support gratuits destinés à atténuer l'impact du cancer et des traitements sur la vie quotidienne des personnes malades ou qui ont été malades. Ils concernent également les proches et les aidants. Il existe six familles de soins de support : l'activité physique adaptée, le soutien psychologique, les conseils en diététique, les soins socio-esthétiques, l'aide au sevrage tabagique et enfin

l'action sociale. Aujourd'hui, grâce au maillage territorial de nos 103 comités départementaux, de leurs 300 Espaces Ligue et des professionnels passionnés qui œuvrent à nos côtés, nous sommes devenus un acteur important des soins de support, en mesure de proposer une continuité de prise en charge au sein et hors des établissements de santé à toutes les étapes du parcours des patients. Dans ce domaine, l'année 2022 a été riche en initiatives, placées sous le signe de la lutte contre l'inégalité d'accès aux soins liée à l'isolement géographique ou social.

ACCÈS AUX SOINS DE SUPPORT : UNE ÉTUDE ALARMANTE

En septembre 2022, l'Observatoire sociétal des cancers a publié une étude intitulée « Coordonner & orienter pour mieux prendre en charge les conséquences du cancer » qui analyse notamment la question de l'accès aux soins de support. Cette enquête révèle d'une part que les soins de support ne sont pas encore devenus un réflexe pour les professionnels de santé : 24 % des personnes interrogées n'ont jamais été orientées vers les soins de support malgré des séquelles. Elle souligne aussi la subsistance d'inégalités d'accès aux soins puisque les personnes qui renoncent aux soins de support sont plus systématiquement des jeunes, dont les revenus sont faibles et qui résident dans les territoires où il y a peu d'offre de soins de premier recours.

Savoir-faire et faire savoir

Agir sur les symptômes de la maladie, atténuer la souffrance physique ou psychologique, rompre l'isolement, restaurer la confiance en soi, apprendre à vivre avec un nouveau corps... S'ils peuvent être décisifs pour la qualité de vie des personnes touchées par le cancer, les soins oncologiques de support sont aussi trop souvent mal connus. C'est pourquoi, fin 2022, nous avons entamé une nouvelle série de vidéos pédagogiques. Intitulées Mon SOS (pour Soins Oncologiques de Support), elles présentent tour à tour chaque famille de soins, en mettant très simplement en avant leurs bénéfices ainsi que les actions de la Ligue dans ce domaine.



Un accompagnement de proximité

En France, les 886 établissements de santé autorisés à traiter le cancer sont tenus de proposer des soins de support. Mais l'accès à ces services est souvent compliqué, et inégal en fonction des territoires. De fait, nombreux sont les patients qui se trouvent contraints de financer eux-mêmes leurs soins en ville et d'effectuer des déplacements conséquents pour en bénéficier. Face à cette situation, des comités départementaux proposent le dispositif Proxiligue qui permet d'offrir des soins au domicile et/ou à proximité des patients. Mis en place depuis 5 ans par le Comité de Loire-Atlantique, Proxiligue a ensuite été déployé par le Comité de Vendée et, depuis 2022, par le Comité d'Ille-et-Villaine. Le programme Domiligie déployé par le Comité de Gironde fonctionne sur le même principe.

Après la maladie, aussi

Depuis 2022, nous sommes le seul acteur «de ville» à intégrer le parcours de soins global après traitement d'un cancer dans le cadre d'une expérimentation nationale impulsée par l'Institut national du cancer (Inca). Il s'adresse à l'ensemble des patients en ALD dans l'année suivant la fin de leur traitement d'un cancer et vise à proposer un parcours individualisé et modulable qui peut comprendre un bilan diététique et/ou un bilan psychologique avec des consultations de suivi ainsi qu'un bilan d'activité physique. Les prestations proposées sont prises en charge par la sécurité sociale à hauteur de 180 € maximum. 37 comités départementaux prennent part à cette initiative qui représentent une première ouverture sur la prise en charge post traitement. Une première, certes, mais qui n'est en aucun cas suffisante au vu de sa limitation sur une année dans la mesure où plus des trois quarts des personnes touchées par le cancer vivent toujours avec des conséquences plus de 16 ans après la fin des traitements.

BILAN DES COMMISSIONS SOCIALES

Les Commissions Sociales de chaque Comité départemental attribuent des aides financières aux personnes économiquement fragilisées par la maladie, de façon ponctuelle et complémentaire aux dispositifs légaux ou pour pallier l'absence d'aides.

9 549 DOSSIERS

de demande d'aide déposés en 2022,
en légère baisse par rapport à 2021

91 %

de demandes acceptées, soit

8 672

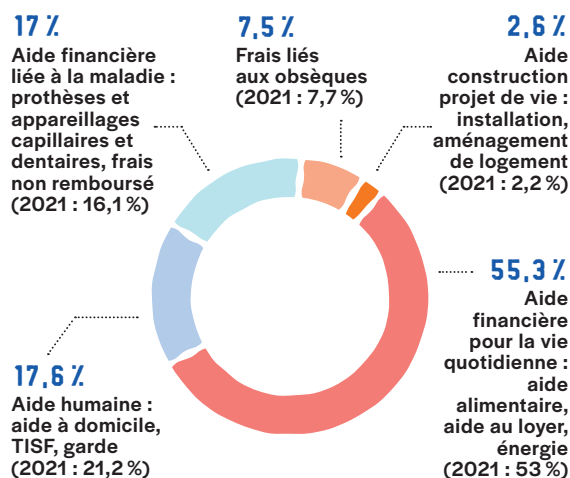
familles aidées

Une enveloppe moyenne
pour le soutien financier de

57 248 €

par comité

LA RÉPARTITION PAR FAMILLE D'AIDE



TÉMOIGNAGE

UN PARTENARIAT POUR SÉCURISER L'OFFRE DE SOINS DE SUPPORT

« Il y a deux ans, la Miviludes s'est associée à la Ligue à travers un partenariat autour de la prévention des dérives thérapeutiques et sectaires dans le cadre notamment des soins de support. Depuis plusieurs années, et plus encore depuis la crise sanitaire, on observe en effet l'éclosion de pseudo-thérapies dont l'observance peut déboucher dans des cas extrêmes sur des refus de soins, synonymes de pertes de chance considérables. Notre partenariat vise à outiller les comités départementaux pour qu'ils puissent agir face aux dérives. Dans cette perspective, nous organisons des réunions régionales auxquelles je participe aux côtés d'une psychologue, d'un représentant de la fédération de la Ligue et d'un médecin généraliste. Nous y parlons des dérives « à la mode », des différentes facettes de l'emprise, de l'exercice illégal de la médecine et nous expliquons les réflexes pour sécuriser l'offre de soins de support proposée dans les Comités et face à une personne en train de basculer. »

SAMIR KHALFAOUI,

conseiller santé, Miviludes (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires)



LOI « LEMOINE »

Du nouveau pour l'accès au crédit

Avec le raccourcissement du délai du droit à l'oubli et disparition du questionnaire de santé dans certains cas, la loi Lemoine promulguée le 28 février 2022 change la donne pour les candidats au crédit touchés par le cancer. Mais le combat n'est pas fini pour autant.

En France, l'assurance emprunteur est généralement un passage obligé – et coûteux – pour accéder au crédit immobilier. Pour les candidats à l'achat touchés par le cancer, elle est aussi trop souvent un obstacle majeur synonyme de surprimes ou d'exclusions de garanties. Avec la loi dite Lemoine adoptée le 28 février 2022 et entrée en vigueur le 1er juin 2022, la situation a significativement évolué. Sous-titré « pour un accès plus juste, plus simple et plus transparent au marché de l'assurance emprunteur », ce texte a signé la fin du questionnaire de santé pour les prêts immobiliers dans une limite de 200 000 euros pour la totalité des encours cumulés des contrats de crédit souscrits et si l'emprunt concerné s'achève avant le 60^e anniversaire du souscripteur. En outre, la Loi Lemoine raccourcit le délai du « droit à l'oubli » (droit selon lequel les assureurs n'ont plus la possibilité de demander, ni tenir compte d'informations médicales, un certain temps après la fin du protocole thérapeutique), qui passe désormais de 10 à 5 ans dans les cas de pathologies cancéreuses et d'hépatite C. C'est une avancée majeure à laquelle de nombreuses associations, dont la Ligue, ont grandement participé et un pas important dans la lutte contre les inégalités auxquelles sont confrontées les personnes atteintes de maladies chroniques.

TÉMOIGNAGES

NOUS RESTONS MOBILISÉS

« La loi Lemoine est une avancée indéniable mais elle laisse tout de même beaucoup de gens de côté en raison de ses limites (200 000 € remboursables avant 60 ans) mais aussi parce qu'elle ne concerne pas les prêts professionnels. Nous sommes aussi vigilants sur l'application de cette loi, nous craignons qu'elle pousse les professionnels du secteur bancaire et de l'assurance à imaginer des mécanismes de contournement qui seraient en défaveur pour les personnes concernées. Pour l'heure, avec les autres partenaires associatifs de la convention AERAS, nous restons mobilisés pour l'élargissement de la grille de référence à de nouveaux types de cancer ce qui permettrait à de nombreuses personnes d'être assurables plus rapidement. Pour rappel, la grille de référence permet un accès à l'assurance emprunteur pour les personnes ayant eu un cancer, et ce, avant le droit à l'oubli de 5 ans. Il est à noter que, dans ce cas, le cancer doit être obligatoirement déclaré. »

CATHERINE SIMONIN,

administratrice nationale de la Ligue contre le cancer

0 800 940 939

Services & appel gratuits

30 000 PERSONNES AIDÉES PAR AIDEA

« En matière d'accès au crédit comme dans d'autres domaines, la Ligue conjugue actions de plaidoyer et dispositifs d'accompagnement opérationnels. Sur ce dernier axe nous proposons le service Aidea depuis 2006. Anonyme, confidentiel et gratuit sur simple appel au 0800 940 939, il permet d'accéder à un conseil sur mesure destiné à aider les usagers à réaliser leur projet dans les meilleures conditions possibles. Nous sommes deux conseillers issus du milieu bancaire et spécialisés en droit des assurances dédiés à ce service et depuis son lancement nous avons instruit près de 30 000 dossiers. Au quotidien, nous sommes amenés très régulièrement à aborder les questions d'assurance emprunteur mais nous traitons aussi toutes les facettes du parcours crédit afin que ce dernier ne soit plus un parcours du combattant. »

MEHDI ASLAM,

responsable Aidea et Ecoute Cancer

La Ligue en Assemblée

Les 29 et 30 juin, c'est à Lille que s'est tenue l'édition 2022 de l'assemblée générale de la Ligue nationale contre le cancer, pour la première fois organisée sur deux journées. La première a été consacrée à cinq ateliers de retour d'expérience et de réflexion collective organisés et animés par les équipes du siège autour des différents domaines dans lesquels doit s'exprimer notre combat contre les inégalités : prise en charge des conséquences du cancer, soins de support, dépistage, recherche, plaidoyer. Le second jour a regroupé tous les rendez-vous habituels de ce temps fort de la vie démocratique de notre association : élection du nouveau conseil d'administration qui a été renouvelé de moitié, examen du bilan de l'année 2021, vote des différents rapports (financier, annuel, de recherche...) et évocation des priorités des prochaines années.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Daniel NIZRI

VICE-PRÉSIDENTS

Rosine MAROUDY (CD 973)

Thierry PATTOU (CD 06)

Jean-Paul VERNANT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Gérard KRITTER (CD68)

TRÉSORIER

Francis FLAMAIN
(CD 57)

CONSEILLERS DU PRÉSIDENT

Claude-Agnès REYNAUD
(CD75)

Jean-Bernard DUBOIS
(CD34)

REPRÉSENTANTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

François BERGER (CD38 Comité de l'Isère)

Philippe BERGEROT (CD44 Comité de Loire-Atlantique)

Norbert BIGEAT (CD51 Comité de la Marne)

François DEMEOCQ (CD63 Puy-de-Dôme)

Jean-Bernard DUBOIS (CD34 Hérault)

Jacques FATOU (CD49 Maine-et-Loire)

Francis FLAMAIN (CD57 Moselle)

Gérard KRITTER (CD68 Haut-Rhin)

François LOKIEC (CD92 Comité des Hauts-de-Seine)

Claudine Rosine MAROUDY (CD973 Guyane)

Philippe MARTIN (CD59 Comité du Nord)

André MATHIEU (CD30 Comité du Gard)

Thierry PATTOU (CD06 Comité des Alpes-Maritimes)

Michel ROBASZKIEWICZ (CD29 Finistère)

Léopoldine SETTAMA-VIDON (CD974 La Réunion)

Catherine SIMONIN-BÉNAZET (CD82 Tarn-et-Garonne)

PERSONNES QUALIFIÉES CHOISIES POUR LEURS COMPÉTENCES EN CANCÉROLOGIE

Guy KANTOR • **Pierre LEBAILLY** • **Khaled MEFLAH** • **Alain MONNIER** •
Claude-Agnès REYNAUD • **Jean-Paul VERNANT**

PERSONNES QUALIFIÉES SUSCEPTIBLES D'APPORTER UNE AIDE À LA LIGUE

Jean-Loup ARNAUD (CD75 Comité de Paris) • **Graziella FUMAGALLI**
(CD57 Comité de la Moselle) • **Patrick MICHAUD** (CD42 Comité de la Loire) •
Daniel NIZRI • **Laurent PERPERE** • **François STASSE**

SENSIBILISER POUR PRÉVENIR LA MALADIE

Un été sous le signe de la prévention

Année après année, la Ligue continue à militer pour le développement d'un environnement favorable à la santé en combattant les différents facteurs de risques associés au cancer : tabac et alcool, expositions aux pollutions et aux rayonnements UV...

Malgré des politiques publiques de plus en plus dissuasives et contraignantes, le tabagisme demeure toujours la première cause de cancer évitable. Rien d'étonnant donc, à ce que la Ligue mobilise avec détermination ses différents modes d'intervention.

Sur le terrain...

Ainsi dans les territoires, les comités accompagnent les collectivités territoriales pour le développement du label Espace sans tabac par la mise en place d'arrêtés municipaux interdisant la consommation de tabac dans des espaces publics extérieurs en priorisant les espaces conviviaux ou qui accueillent un public familial (espaces sportifs, abords d'établissements scolaires ou de santé, plages...).

L'enjeu de cette initiative est triple puisqu'il s'agit à la fois de réduire l'initiation au tabagisme des jeunes, d'éliminer l'exposition au tabagisme passif et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes qui mettent jusqu'à douze ans pour se dégrader. À ce jour, la Ligue a contribué à labelliser près de 7000 espaces sans tabac dans 73 départements. En 2022, ce mouvement de dénormalisation du tabac a connu une belle accélération grâce à l'engagement des comités départementaux avec, par exemple, la labellisation de 374 nouveaux espaces dans le Rhône ou l'inauguration des 10 premiers espaces sans tabac de la ville de Montpellier. En ce qui concerne les plages, les collectivités se montrent également de plus en plus réceptives à nos arguments. Créée à Nice en 2012, la première plage sans tabac a depuis largement fait école puisque désormais on trouve le panneau bleu au parasol de la Ligue sur toutes les façades du littoral français, de Villefranche sur Mer au Touquet, où une première plage sans tabac a été inaugurée en juillet 2022. Pour sa part, l'Alsace – dont les deux départements comptent à eux-seuls plus de 1 700 espaces sans tabac – peut aujourd'hui s'enorgueillir d'héberger aussi la toute première Université sans tabac de France, créée dans le cadre d'un partenariat entre l'Université de Strasbourg, l'ARS Grand Est et le comité départemental du Bas Rhin.

UN COLLOQUE POUR LES ESPACES SANS TABAC



En mars 2022, la Ligue s'est associée au RESPADD (réseau de prévention des addictions) pour organiser le premier colloque Lieux et Espaces sans Tabac qui s'est tenu au ministère des Solidarités et de la Santé. Cet événement à destination de l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels de santé et autres intervenants engagés dans les actions de prévention et de prise en charge du tabagisme a permis un riche partage d'expériences sur ce sujet auquel s'intéressent de plus en plus de collectivités.

... et au parlement

À l'automne 2022, la Ligue a ouvert un nouveau chapitre de sa mobilisation contre le tabagisme avec le dépôt d'un amendement dans le cadre du vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023. Soutenue par l'Alliance contre le Tabac, cette proposition visait à interdire les cigarettes électroniques prêtes à l'emploi, dont le marketing est agressivement dirigé vers les mineurs. Dans le sillage de cette initiative, une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée nationale en novembre avec la signature d'une trentaine de députés de tous horizons.

Risques solaires : penser à tous les publics

En France, l'incidence des cancers de la peau est en constante augmentation et les derniers bilans de Santé Publique France indiquent qu'en trente ans le nombre de mélanomes diagnostiqués chaque année a quintuplé chez l'homme et triplé chez la femme.

Face à cette situation, la Ligue Nationale et ses comités départementaux mènent de nombreuses actions de prévention aux risques solaires. Les terrains prioritaires de ces initiatives sont bien sûr les lieux de villégiatures où les comportements et l'attention se relâchent le plus facilement. De nombreux comités profitent de la belle saison pour organiser des campagnes d'animation ou installer des outils de sensibilisation dans les sites touristiques ou conviviaux afin d'inciter les vacanciers à adopter des comportements plus prudents. C'est le cas par exemple dans le Pays Basque où les comités aquitains ont déployé un dispositif d'information (cartes postales, affiches, panneaux permanents...) à destination des piscines ouvertes et des campings du territoire.

Certains comités de la Ligue s'intéressent également aux risques solaires liés aux activités professionnelles d'extérieures. Ainsi, le comité départemental de la Marne a développé un projet à destination des ouvriers. Cette initiative consistait à aller à la rencontre des employés pour leur proposer un échange convivial autour des risques du soleil et des équipements permettant de les prévenir. En six jours d'interventions, ce sont ainsi 500 personnes qui ont été sensibilisées, avec des retours très positifs à la clé.

OÙ EN SONT LES RUES SCOLAIRES ?



La Ligue promeut les « rues scolaires » auprès des collectivités. Il s'agit d'axes où l'accès aux véhicules motorisés devant les écoles est interdit à minima aux heures d'arrivées et de sorties des élèves. L'enjeu est double puisqu'il s'agit d'abord de réduire l'exposition des enfants à la pollution de l'air tout en contribuant au changement de mentalité vis-à-vis des mobilités motorisées et des mobilités actives. S'il connaît déjà un large succès en Angleterre et en Belgique, le concept des rues scolaires commence seulement à émerger en France sous l'impulsion de Paris et Rouen. Pour sa part, la Ligue accompagne des expérimentations dans plusieurs collectivités, notamment Tulle et Brive en Corrèze, à Montpellier, à Strasbourg ainsi qu'à Viviers-sur-Mer en Ille-et-Vilaine.

7000 ESPACES SANS TABAC

labellisés par la Ligue
dans 73 départements

· SEPTEMBRE ·

Les appels à projets de soutien à la recherche font leur rentrée

Le mois de septembre est chaque année synonyme d'une intense activité pour la direction « Recherche, innovation et information scientifique » avec l'organisation des sessions d'expertise des dossiers de candidature à 4 de nos appels à projets de soutien à la recherche : 1^{ère} année de thèse, « Enfants, adolescents et cancer », Recherche clinique, Mobilité recherche cliniciens. Les enjeux associés à ces sessions sont majeurs à plus d'un titre. Malgré son importance cruciale la recherche en cancérologie peine à se faire financer alors qu'elle nécessite des moyens toujours plus importants : des jeunes chercheurs formés au plus haut niveau, une visibilité financière compatible avec des projets au long cours, le montage de consortium d'équipes scientifiques d'excellence... La contribution de la Ligue au financement de tout le continuum de la recherche hexagonale sur les cancers est donc vitale. Cet investissement qui concrétise le souhait premier des donateurs et testateurs qui confient à la Ligue les moyens d'agir se doit d'être le plus rigoureux et le plus juste possible. À cette fin, la sélection des dossiers soumis dans le cadre des appels à projets nationaux s'appuie sur un processus multi-étapes dont les sessions d'expertise constituent le point d'orgue. L'identification et la sélection des propositions de projets les plus pertinentes, celles dont l'acceptation pourra véritablement contribuer à faire évoluer l'état des connaissances et, à terme, à améliorer la prise en charge des cancers, requièrent une expertise de haut niveau. Il s'agit là d'une tâche à très haute valeur ajoutée pour laquelle la Ligue mobilise ses instances : son Conseil Scientifique National, ses 4 Commissions d'Expertise Nationales et son Comité d'Expertise en Recherche clinique.

Ainsi,
l'ensemble
des sessions
d'expertise
de l'année 2022
a mobilisé

110

experts bénévoles
(chercheurs du
secteur académique)
qui ont réalisé

1 786

expertises
représentant

8 034

heures de bénévolat.

864

dossiers ont été
évalués et

192

nouveaux projets
ont été sélectionnés
pour financement.

Les comités à l'heure de la recherche-action

En 2022, nous avons encore renforcé notre politique de soutien à la recherche avec un nouvel engagement en faveur du développement de la recherche-action. La première étape du déploiement de ce programme de soutien dédié s'est concrétisée par un appel à manifestation d'intérêt (AMI). L'enjeu ? Fédérer comités départementaux et équipes de recherche autour des besoins exprimés sur le terrain concernant des sujets concrets comme l'éducation à la santé, la réduction des inégalités, la prévention ou encore les soins de support. Après l'AMI, un appel à projets spécifique sera lancé en 2023 avec, en ligne de mire, la création d'un écosystème où acteurs de terrain et chercheurs construiront ensemble des projets pilotes de nouvelles interventions au service des patients ou de leurs proches.

Informer, prévenir et accompagner aussi les plus jeunes

Chaque année avec l'événement **Septembre en or**, la Ligue se mobilise pour mettre en lumière la lutte contre les cancers pédiatriques, qui touche chaque année près de 2500 enfants et adolescents. En 2022, les comités départementaux ont multiplié les initiatives et les niveaux d'intervention.



De la recherche interventionnelle en prévention...

À l'école, on apprend le français, les maths, l'histoire... Et si on y apprenait aussi à mieux se connaître pour prendre soin de notre santé ? C'est l'ambition du programme Explo'Santé qui a été mis en place à la rentrée 2022 par six comités départementaux (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Corrèze, Ardèche, Hérault et Loire). Traduction concrète du partenariat signé entre l'Éducation nationale et la Ligue fin 2021 dans le cadre de la démarche École Promotrice de Santé, cette intervention menée par les chargées de prévention des comités contribue à développer les compétences psychosociales (CPS) des élèves, à raison de 10 séances par an, par classe, tout au long des trois années du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) ; CPS reconnues scientifiquement comme un déterminant clé de la santé et du bien-être. La spécificité d'Explo'Santé c'est aussi l'articulation avec un volet de sensibilisation des enseignants à la promotion de la santé et un volet plaidoyer pour le développement d'un environnement physique et social sain. Suivi, outillé et évalué au fil de l'eau par une équipe de l'Université Lyon 1, ce programme de recherche-action concerne environ 1000 enfants à l'échelle nationale.

...À l'accompagnement...

Parce que les moments de joie et d'évasion sont des atouts précieux pour affronter le quotidien du parcours de soin, la Ligue s'est associée à la Fédération Française de Rugby pour proposer à des enfants et ados touchés par le cancer de vivre une expérience inoubliable avec les joueurs du XV de France. La star de ce partenariat est le robot de téléprésence Awabot que les jeunes malades peuvent déplacer à distance à l'aide d'un smartphone, tablette ou ordinateur et qui leur permet de suivre les joueurs dès la descente du bus, dans les vestiaires

et jusque sur le bord du terrain. Lors du tournoi des Six Nations 2022, des enfants ont même pu participer à un entraînement pendant la semaine en amont du match et nouer un réel échange avec les joueurs, avant de les retrouver au stade le jour de la rencontre.



... En passant par la recherche fondamentale

Guérir plus d'enfants et les guérir mieux, tels sont les deux objectifs prioritaires de notre engagement aux côtés des oncopédiatres et des chercheurs. Sur ces cinq dernières années, la Ligue a consacré 15,6 M€ à la recherche sur les cancers des enfants et des adolescents, grâce à des fonds collectés pour partie lors des événements organisés chaque année tout au long du mois de septembre par les comités départementaux. Un investissement qui porte ses fruits puisque les chercheurs soutenus par la Ligue ont obtenu plusieurs avancées importantes au cours des deux dernières années, telles que la confirmation d'une piste permettant de concevoir de nouvelles stratégies thérapeutiques pour le traitement du sarcome d'Ewing, une meilleure compréhension de l'agressivité de certains rétinoblastomes ou encore la découverte d'une nouvelle piste de traitement du gliome diffus du tronc cérébral.

· SEPTEMBRE ·

Nouveaux défis, nouvelle organisation du siège

Environnement de plus en plus concurrentiel tant dans le secteur de la cancérologie comme dans le domaine associatif, stratégie de positionnement à affiner et communication à muscler, incertitudes liées à la dilution des dons... Pour continuer à accomplir ses différentes missions et renforcer ses liens avec les acteurs institutionnels et privés, la Ligue doit faire évoluer ses fonctionnements. Et c'est ce qu'elle a commencé à faire en 2022 en engageant la réorganisation du siège avec deux grands objectifs : d'une part, repenser le rôle du siège auprès des comités

**D'UNE PART, REPENSER
LE RÔLE DU SIÈGE AUPRÈS
DES COMITÉS AFIN D'ENRICHIR
ET DE FLUIDIFIER LES
RELATIONS ET D'AUTRE PART
CONFORTER LA LIGUE DANS SA
POSTURE DE LEADER DE SON
ÉCOSYSTÈME.**

départementaux afin d'enrichir et de fluidifier les relations et d'autre part conforter la Ligue dans sa posture de leader de son écosystème. Les principales mesures mises en œuvre dans ce cadre portent sur l'harmonisation et la professionnalisation de nos pratiques de travail (processus, formation, référentiels...) et sur une nouvelle structuration coordonnée autour de cinq pôles : Stratégie de lutte contre le cancer (avant, pendant et après la maladie), Accompagnement & développement territorial, Développement économique & attractivité, Système d'information & numérique, Finances & performance.

· OCTOBRE ·

À la rencontre des notaires

En octobre, pour sa 118^e édition, le congrès des Notaires a mis le cap sur Marseille. Représentée par l'équipe des Libéralités du siège et des représentants du Comité des Bouches du Rhône, la Ligue a une nouvelle fois pris part à cette manifestation incontournable puisqu'avec 60 % de ressources provenant des legs, les notaires font partie de nos interlocuteurs de premier plan. Pendant les trois jours du Congrès, les ligueurs ont eu l'opportunité d'asseoir la visibilité de la Ligue auprès des notaires et des autres acteurs associatifs présents, de faire connaître l'ensemble de nos missions sociales et d'organiser la promotion des libéralités au profit de la Ligue avec un message clair : « Travailler avec la Ligue, c'est simple ».



PLFSS 2023

Des amendements made in Ligue

Tous les ans à l'automne, le Gouvernement présente le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) dont l'objectif est de cadrer les dépenses sociales et de santé... Et chaque année, la Ligue ne manque pas d'apporter sa contribution aux réflexions des parlementaires à travers une série d'amendements. Ceux du millésime 2022 s'inscrivaient dans la continuité des actions menées autour de la plateforme Notre Cause. Ainsi, nous avons émis des propositions pour la lutte contre le tabagisme, l'interdiction des puffs – cigarettes électroniques jetables ciblant les jeunes - et la consommation excessive d'alcool, sur l'amélioration de la prise en charge de la douleur via une meilleure identification lors des rendez-vous prévention et sur l'ouverture de l'allocation journalière aux aidants des personnes malades du cancer (voir ci-contre).



« À la Ligue, on accompagne aussi les proches aidants »

Chaque année, le 6 octobre est la journée nationale des aidants. En 2022, la Ligue a décidé pour la première fois de prendre part à cette grande manifestation organisée par le Collectif Je t'Aide.

Pour la Ligue, l'enjeu de cette participation était triple puisqu'il s'agissait à la fois de valoriser la place essentielle des proches dans le parcours des personnes malades, de mieux faire connaître les actions de la Ligue sur cette question et aussi de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur les spécificités des aidants cancer. À cette occasion, la Ligue a lancé une vaste campagne digitale et média ainsi qu'une page dédiée aux aidants sur son site internet. De plus, la Journée Nationale des Aidants étant organisée au même moment que le lancement des travaux pour le PLFSS 2023, nous avons saisi l'opportunité de porter à nouveau l'amendement demandant l'élargissement de l'allocation journalière aux proches aidants de personnes atteintes par le cancer. Une initiative qui a reçu un écho favorable puisqu'il a été voté qu'un rapport sur la possibilité d'élargir la durée et l'indemnisation du congé de proche aidant soit remis par le Gouvernement au Parlement au plus tard le 30 septembre 2023. De leur côté, de nombreux comités ont relayé la mobilisation nationale à travers des initiatives variées (journées d'information, portes ouvertes, forums, etc.) et plusieurs d'entre eux ont décidé, dans la foulée, d'expérimenter de nouveaux services. Ainsi le comité départemental 64 a lancé un dispositif dédié aux proches aidants de personnes atteintes de tumeurs cérébrales en lien avec le Centre Hospitalier de Bayonne (bien-être à domicile, écoute...) tandis que le comité départemental 19 a mis en place un numéro d'appel mobile spécial aidants.

TÉMOIGNAGE

À AUCUN MOMENT JE NE ME SUIS SENTIE AIDANTE

« Quand Maxime a appris la récurrence de son cancer cela faisait trois ans que nous étions ensemble alors que j'allais finir mes études d'éducatrice spécialisée. Je me suis battue à ses côtés au fil de traitements aussi lourds que dangereux, compliqués par le fait qu'il souffrait également d'un diabète. Au bout de trois ans, alors que la situation semblait enfin évoluer dans le bon sens nous avons décidé d'avoir un bébé. Mais son état s'est dégradé brutalement, peu de temps après avoir appris que j'étais enceinte. Il est mort un mois avant la naissance de notre fille. Pendant toutes ces années de lutte contre la maladie j'ai été très entourée par ma famille et mes amis. De mon côté je ne me suis jamais dit que j'étais une aidante, j'aurais sans doute détesté qu'on me le dise. Pourtant, avec le recul, je pense que j'aurais eu besoin que quelqu'un m'aide à mettre des mots sur ce que j'étais en train de vivre. J'aurais aussi souhaité qu'on vienne davantage à ma rencontre, qu'on soit disponible pour moi et à l'écoute de mes besoins, sans se mettre à ma place ou me dire ce qu'il fallait faire. Je regrette particulièrement la façon dont s'est déroulée l'après. J'avais non seulement perdu l'homme avec qui je comptais construire mon futur, mais aussi tous mes repères ; je n'avais pas acquis d'expérience professionnelle, je n'avais pas d'économie... et je ne me suis jamais vraiment sentie soutenue par la société et les pouvoirs publics. Il y a encore du chemin à faire en matière d'accompagnement des aidants ! »

MAYA,
35 ans

- OCTOBRE -



OCTOBRE ROSE

Quand la Ligue voit rose

Retour en images sur les temps forts d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Avec près de 60 000 nouveaux cas par an et plus de 12 000 décès recensés en 2020, le cancer du sein demeure au premier rang des décès par cancer chez la femme en France.

Malheureusement, après une participation croissante dans les années 2000 et 2010, l'adhésion des femmes au dépistage organisé tend à décroître, atteignant désormais difficilement les 50%, avec des inégalités notables tant sur le plan géographique que social. Au regard de ces chiffres, la Ligue ne peut que renforcer sa mobilisation pour Octobre Rose, le mois de promotion du dépistage du cancer du sein. En 2022, comme les années précédentes, la priorité de la Ligue et de ses comités départementaux a été d'informer les femmes en valorisant le dépistage organisé qui garantit, par sa double lecture et sa gratuité une meilleure qualité et une meilleure accessibilité à toutes. Octobre rose a également été une nouvelle fois un temps fort de collecte de fonds et de dons pour soutenir notamment le financement de la recherche et des actions de lutte contre le cancer du sein dans tous les territoires.

« LANCEUR » DU MUR D'INITIATIVES

Marches roses, forums d'information, interventions de sensibilisation en entreprise, événements culturels...
Les comités départementaux de la Ligue ont rivalisé de créativité et d'engagement pour promouvoir le dépistage organisé et informer sur les facteurs de risque des cancers du sein.

DE NOMBREUSES ACTIONS POUR PLUS DE VISIBILITÉ

Durant l'année 2022, 71 volontaires en service civique ont été accueillis au sein de nos comités départementaux pour des missions variées : soutien des personnes accueillies à la Ligue, actions de promotion de la santé en milieu scolaire, organisation et animation des manifestations, créations d'outils d'animation et de supports de communication... Sans oublier, bien sûr, la sensibilisation au dépistage, Octobre Rose étant un temps fort pour tous les volontaires engagés auprès de la Ligue.

Pour assurer une visibilité maximale aux messages de prévention et promouvoir ses engagements auprès des patients et de leurs proches, la Ligue a décidé de co-parrainer une mini-série de deux épisodes, diffusée par M6 le 11 octobre 2022 à l'occasion d'Octobre Rose. Intitulée Le souffle du dragon, elle retrace l'aventure d'un groupe de femmes qui ont toutes été confrontées au cancer du sein et suit leur parcours entre exploit collectif et cheminement personnel vers la reconstruction.

CHIFFRES CLÉS

3 260 ACTIONS

durant Octobre Rose
(93 comités mobilisés)

Mais la question de la prévention du cancer du sein et de son dépistage c'est toute l'année soit :

GRAND PUBLIC

2 171

actions de prévention

2 032

interventions sur le dépistage
du cancer du sein

ENTREPRISES

538

actions de prévention

496

interventions sur le dépistage
du cancer du sein

COLLECTIVITÉS LOCALES

721

actions de prévention

760

interventions sur le dépistage
du cancer du sein

PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

1 127

actions de prévention

960

interventions sur le dépistage
du cancer du sein

TÉMOIGNAGE

RENDRE MON ANNÉE UTILE

« Après avoir quitté des études de droits qui ne me convenaient pas j'ai voulu rendre mon année utile à travers une mission de service civique pour une cause qui me tenait à cœur. C'est ainsi que j'ai rejoint le comité de Seine Saint-Denis en janvier 2022. J'y mène depuis deux types d'activités complémentaires. D'une part, je contribue à l'animation du programme RVSP – pour retour à la vie sociale et professionnelle – qui accompagne une dizaine de femmes en rémission à travers des actions individuelles et des activités de groupes (activité physique adaptée, socio-esthétique, sorties culturelles...) Et le reste du temps je suis écoutante. Sur ce volet, j'ai pu bénéficier d'une formation à l'écoute active qui m'a fait découvrir un univers et des pratiques que je ne connaissais pas et qui me passionnent. Je compte d'ailleurs entreprendre des études de psychologie dès la rentrée prochaine... tout en poursuivant mon engagement avec la Ligue en tant que bénévole ! »

OLIVIA,

volontaire en service civique au comité départemental de Seine-Saint-Denis

PARTENAIRES OCTOBRE ROSE





Et si on levait les tabous sur les cancers masculins ?

Outre le fait qu'ils ne touchent que les hommes, le cancer de la prostate et du testicule ont un autre point commun : ils suscitent autant de silence que de tabous, multipliant ainsi les risques de détections tardives. Depuis 2021, plusieurs comités départementaux ont décidé de contribuer à l'évolution des mentalités avec une opération de sensibilisation aux cancers masculins baptisée « Challenge des Gentlemen ». Au programme : des défis sportifs, des conseils en alimentation, des recettes et des messages de prévention. Pour briser le silence, la Ligue peut compter sur Sébastien Haller. En 2022, Sébastien Haller, footballeur international ivoirien né en France, a été touché par le cancer des testicules et est venu à la rencontre de nos équipes et de notre président Daniel Nizri. Il a souhaité apporter son témoignage pour changer le regard, en particulier celui des plus jeunes, sur la maladie. « On n'a pas forcément en tête, nous, la prévention, le dépistage... C'est important d'en parler parce que ça touche tout le monde », a-t-il déclaré à cette occasion.

À la rencontre des maires

Nouvelle étape pour l'aventure Notre Cause ! Après les candidats à l'élection présidentielle, la campagne des législatives et premier budget de financement de la sécurité sociale de cette nouvelle mandature, les 10 propositions défendues par la Ligue ont été déclinées à travers un dossier spécialement conçu « Ma Ville se Ligue » pour le Salon des Maires et des collectivités locales qui s'est tenu fin novembre à Paris. Cet événement a été l'occasion de présenter concrètement aux 50 000 visiteurs comment ils peuvent lutter contre le cancer et faire des propositions défendues une réalité. Ainsi, ont été présentés les dispositifs proposés par la Ligue pour lutter contre les principaux facteurs de risques et pouvant être déployés sur leurs territoires : espaces sans tabac, rues solaires, espaces ombragés, etc.

La Ligue se positionne sur la fin de vie

« Tout au long de son histoire, la Ligue s'est régulièrement exprimée sur les questions éthiques liées à la fin de vie. Aussi, lorsque le président de la République a annoncé en octobre dernier le lancement d'une convention citoyenne sur ce sujet, nous avons décidé de donner à entendre la voix des ligueurs à travers une note de positionnement votée à l'unanimité au conseil d'administration national de décembre 2022, et communiquée à diverses institutions. Pour construire ce document, nous avons organisé une grande concertation avec une cinquantaine de représentants des usagers et des Comités. Il ne s'agissait pas de nous déclarer pour ou contre la légalisation d'une aide active à mourir, mais davantage de partager notre vision de la situation actuelle concernant l'accompagnement de la fin de vie dans le champ de la cancérologie. Ce débat a été une belle démonstration des valeurs qui fondent la Ligue. Il nous a amené à définir un ensemble de recommandations, qui sont toutes portées par la même conviction : quelle qu'elle soit, toute nouvelle loi sera biaisée tant que le cadre fixé par la Loi Claeys Leonetti en vigueur depuis 2016 n'aura pas été mis en œuvre.

Pour la Ligue, la priorité majeure est donc que les soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie soient enfin accessibles partout et pour tous. Pour cela, il faudra organiser le pilotage territorial de l'offre de soins palliatifs, repenser la formation des professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux, mieux faire connaître les dispositions prévues par la loi Claeys Leonetti, évaluer l'application de cette dernière, et allouer les moyens massifs nécessaires. Enfin, si le législateur devait se positionner en faveur de l'aide active à mourir, la Ligue a émis une série de conditions à prendre en compte pour le respect des droits fondamentaux des personnes malades atteintes de cancer et de leurs proches. Quelle que soit l'évolution du cadre législatif actuel, la Ligue poursuivra sa mission d'information et d'accompagnement des personnes et de leurs proches, sans aucun jugement ni parti-pris. »

PATRICK MICHAUD,

administrateur national de la Ligue contre le cancer



La voix des Outre-Mer

Du 10 au 12 novembre dernier s'est tenu le Colloque « Regards croisés sur la prise en charge du Cancer en France d'Outre-Mer », organisé par le Comité départemental de Martinique avec la participation de représentants de tous les comités ultramarins : Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Calédonie, Guyane, Polynésie française, La Réunion. Le but de cet événement proposant débats, conférences et autres ateliers était de partager un état des lieux commun sur le parcours de santé dans les Outre-Mer ainsi que sur les actions et collaborations en cours. À l'issue de ces trois jours riches en échanges, des pistes d'action ont été transmises à la Fédération Nationale de la Ligue et aux instances de santé nationale et régionales.

• DÉCEMBRE •

DOULEURS LIÉES AUX CANCERS

Un prix et un appel à projets pour stimuler la recherche et l'innovation



Le 14 décembre, le Collège de France a accueilli la première cérémonie du Prix Axel Kahn « Douleurs et cancer ». Un cadre prestigieux pour mettre en lumière l'enjeu majeur des douleurs chroniques liées au cancer. Ce sujet concerne en effet plus de 50 % des patients atteints d'un cancer sachant que 10 à 15 % d'entre eux souffriront de douleurs persistantes bien après la fin des traitements. Et la problématique fait aussi l'objet de fortes inégalités de traitement en fonction du lieu de vie, de la catégorie socioprofessionnelle et des étapes de la maladie. Lancé en juillet dernier, le Prix Axel Kahn a pour objectif de valoriser des recherches

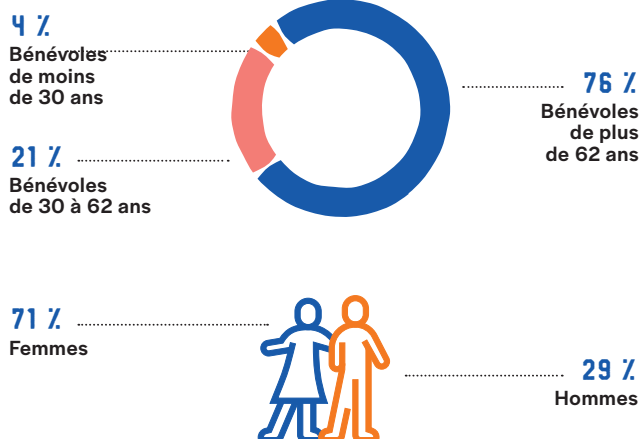
et des réalisations majeures qui permettent de mieux connaître, traiter et prendre en charge les douleurs associées aux cancers. Quatre médecins-chercheurs et leurs équipes ont ainsi été récompensés pour la valeur de leurs travaux et des applications qui en découlent : outils diagnostiques permettant une prise en charge plus adaptée, traitements non-opioïdes, facilitation de l'accès à l'analgésie intrathécale, avancées fondamentales et cliniques dans la prise en charge des douleurs liées aux cancers pédiatriques.

À l'occasion de la remise du prix Axel Kahn, la Ligue a également annoncé l'ouverture d'un nouvel appel à projets centré sur la lutte contre les douleurs liées aux cancers. Doté d'une enveloppe d'un million d'euros par an, ce programme soutiendra des projets de recherches et d'innovations permettant de mieux répondre aux besoins des malades et aux enjeux de santé publique associés. Il s'articulera autour de deux axes principaux : l'amélioration de la qualité de vie et la réduction des inégalités de prise en charge des douleurs liées aux cancers et à leurs traitements à toutes les étapes du parcours du malade.

Ceux qui font la Ligue

Sur les territoires, les actions engagées dans la lutte contre le cancer nécessitent un engagement humain faisant appel essentiellement au bénévolat. Au total, 11 500 bénévoles répartis sont engagés auprès des 103 comités départementaux et s'impliquent dans les actions de proximités pour le moins variées : organisation de manifestations locales, opérations de prévention, animation de points d'information, représentation des usagers, éducation à la santé, accueil physique et téléphonique, soutien administratif, recherche de partenariat, support à la recherche...

Si le profil type du bénévole de la Ligue demeure une femme de plus de 62 ans, le monde du bénévolat associatif semble évoluer depuis plusieurs années avec une montée en puissance des personnes de moins de 50 ans, une tendance à concentrer ses engagements sur une « association de cœur » et un recul du bénévolat régulier au profit du bénévolat occasionnel.



4^E ASSOCIATION PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS !



Ce n'est pas tous les jours qu'on reçoit un courrier de félicitation à l'entête du Gouvernement ! Le 5 décembre, Marlène Schiappa, secrétaire d'état chargée de l'Economie sociale et solidaire et de la vie associative de France a personnellement écrit à Daniel Nizri, président National de la Ligue contre le cancer pour lui annoncer une belle nouvelle : dans une enquête menée par Harris Interactive à l'occasion de la journée internationale du bénévolat, la Ligue figure en 4^e place du baromètre des associations pour laquelle les Français veulent s'engager. Une grande fierté pour notre association, mais aussi un signe extrêmement encourageant pour l'avenir de nos actions.

DONS EN CONFIANCE

Label renouvelé

Le Baromètre de la confiance 2022 réalisé par le Don en Confiance, indique que les Français donnent aux associations et fondations en majorité pour la traçabilité des dons et l'efficacité des actions menées. C'est pourquoi la Ligue contre le cancer se réjouit du renouvellement du label « Don en Confiance » pour une durée 3 ans, délivré par le Don en Confiance, organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Labellisée depuis 1991, la Ligue contre le cancer s'engage ainsi à respecter les principes de sa Charte de déontologie. Cet engagement l'amène à s'interroger sur l'impact social de ses actions, mais aussi sur ses modes de fonctionnement – tant à l'échelle du siège de la fédération que de ses 103 comités.

POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.DONENCONFIANCE.ORG



Demain, la Ligue

Depuis plusieurs années, la Ligue doit faire face à plusieurs phénomènes qui se conjuguent. D'abord un système de santé sous tension, qui menace de s'effondrer sous le poids du fardeau croissant des maladies chroniques et d'un univers hospitalier, médical et médico-social en grande souffrance. Nous devons aussi tenir compte de l'arrivée de nouvelles structures dans le domaine de la lutte contre le cancer. Bien qu'elles soient nos alliés dans les combats que nous menons, ce sont aussi nos « concurrents » vis-à-vis des bénévoles et des donateurs. C'est un sujet que nous devons garder en tête à l'heure où ces deux sphères semblent être, elles aussi, en pleine évolution, avec des donateurs moins nombreux mais plus généreux d'un côté et des bénévoles plus jeunes mais moins enclins à s'engager dans la durée de l'autre. Enfin nous sommes aussi soumis au regard d'organismes de contrôle externes de plus en plus présents, ce qui implique pour nous de veiller en permanence à la qualité et à la conformité de l'ensemble de nos fonctionnements. Le fait d'être la quatrième association préférée des Français nous oblige à l'excellence sur cette question !


Dans les mois et années qui viennent, la Ligue devra donc continuer à s'adapter si elle veut être pleinement en mesure de poursuivre ses engagements auprès des personnes touchées par le cancer et plus encore pour accélérer la lutte contre toutes les inégalités sociales et géographiques qui pèsent sur les malades et leurs proches. En la matière nous avons un devoir d'exemplarité : nous devons être nous-mêmes capables d'assurer une offre de services harmonisée, égalitaire et sécurisée sur l'ensemble du territoire national. Pour ce faire, tous les comités départementaux de la Ligue convergeront vers un socle de services communs. Il ne s'agit pas de fixer un cadre rigide et absolu car chaque territoire est différent mais de se mettre d'accord sur une structure « cible » vers laquelle chaque comité tendra, sans faire abstraction, bien sûr, de ses spécificités. Parallèlement le siège va finaliser sa réorganisation au service du projet collectif et des comités qui souhaiteraient être accompagnés dans leurs réflexions et leurs évolutions. Pour la Ligue, c'est un tout nouveau chapitre qui s'ouvre. Il sera officiellement lancé le 12 janvier 2023 par une conférence exceptionnelle des présidents, suivie par une série de rencontres territoriales organisées de mars à mai pour définir collectivement les contours d'un « comité idéal ». Le fruit de ces travaux sera ensuite présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 et 30 juin.

DANIEL NIZRI

Président de la Ligue contre le cancer



**CONTRE
LA MALADIE,
DES RESSOURCES
FINANCIÈRES
ESSENTIELLES**



**Cotisations, dons, subventions...
les ressources financières d'une association
sont diverses mais surtout essentielles pour
qu'elle puisse mettre en place des actions,
accompagner les personnes malades et
leurs aidants, financer la recherche, porter un
plaidoyer pour la lutte contre le cancer.**

DONNÉES FINANCIÈRES

En 2022, la Ligue poursuit ses investissements pour une lutte toujours plus efficace contre le cancer : 39,3 millions d'euros dédiés au financement de la recherche, plus d'un million d'euros pour accompagner la transformation digitale des comités et la refonte de leurs outils.

Particulièrement proactive dans la diversification de ses sources de financement, l'association voit ses efforts récompensés. Malgré un contexte inflationniste difficile, elle réussit à mobiliser un public généreux, fidèle et uni face à la maladie.

Cette collecte massive va permettre à la Ligue d'investir largement et de renforcer ses actions, que ce soit en direction des personnes

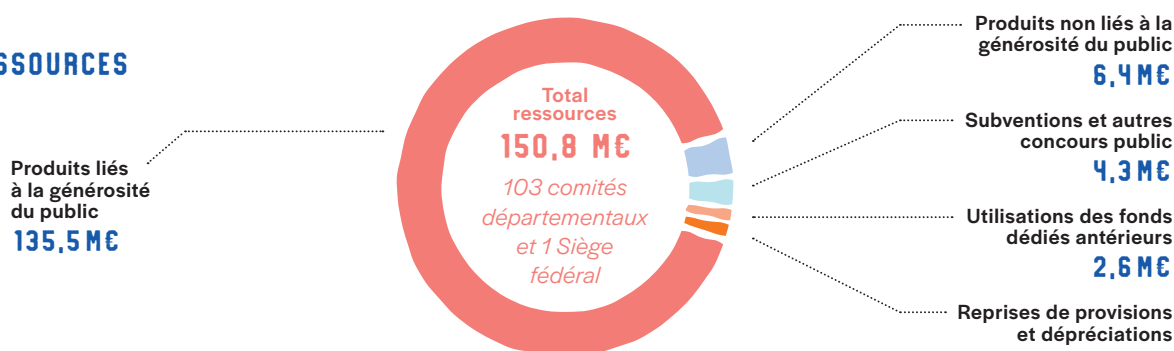
malades et de leurs aidants, dans la promotion de la santé, du dépistage et de la prévention, pour soutenir la recherche, etc. Une analyse qualitative des résultats financiers prévue en 2023 va permettre une allocation plus efficiente des ressources.

La Ligue se dote également d'un plan pluriannuel d'investissement pour soutenir des projets à moyen et long termes.

La réflexion organisationnelle au sein de la Ligue implique également sa direction financière. Les décisions prises aujourd'hui porteront leurs fruits sur plusieurs années. L'association pérennise ainsi son action dans le temps, pour rester forte face aux aléas extérieurs et entièrement mobilisée en faveur des malades, contre le cancer.

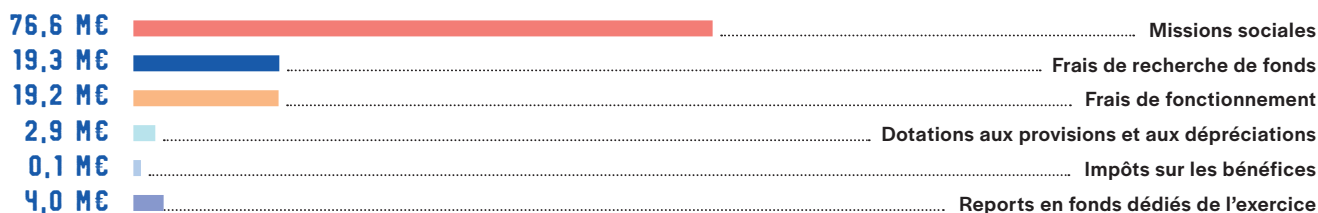
LES RESSOURCES 2022 ET LEURS EMPLOIS

LES RESSOURCES



LES EMPLOIS

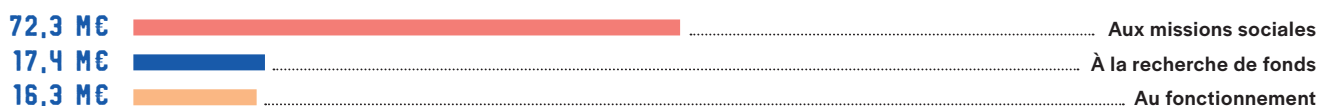
CHARGES 2022 PAR DESTINATION / 122,1 M€



RÉPARTITION 2022 DES ENGAGEMENTS EN MISSIONS SOCIALES / 76,6 M€



EMPLOIS 2022 FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC / 106 M€



Les ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) en fin d'exercice (également appelées stocks de générosité du public non utilisé) atteignent à fin décembre 2022 : 162,1 M€

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE / 6,3 M€



PRODUITS PAR ORIGINE 2022 / 150,8 M€

Produits liés à la générosité du public / 135,6 M€

Les legs et assurances vie gérés ont atteint un montant globalisé de 73,3 M€ soit une croissance de 15,7% par rapport à 2021.

Cette tendance n'est pas observée, au niveau de la Fédération, sur :

- Les cotisations des adhérents qui baissent de 4 M€ à 3,9 M€ entre 2021 et 2022 soit une variation négative de près de 3% ;
- les dons dont le montant atteint 46 M€ en 2022 contre 46,3 M€ d'euros en 2021 soit une légère baisse de 0,7%.
- Le mécénat évolue également de manière négative en passant de 1,4 M€ à 1,3 M€ en 2022 soit une diminution de 7,2%.

Produits non liés à la générosité du public / 6,4 M€

Tous les postes identifiés dans ces produits sont en hausse en 2022 passant de 4,3 M€ à 6,4 M€ soit une hausse de 51% précisée ci-après :

- Le parrainage des entreprises progresse de 22% pour atteindre le montant de 0,5 M€ (0,4 M€ l'année précédente) ;
- Les contributions financières sans contrepartie atteignent 2,7 M€ en 2022 contre 1,8 M€ en 2021 soit une variation de 53%.
- Les autres produits non liés à la générosité du public représentent un montant de 3,2 M€ ce qui équivaut à une progression de 55% par rapport à l'exercice précédent.

Subventions et autres concours publics / 4,3 M€

Elles sont en légère baisse et retrouvent le niveau de 2019, à savoir 4,3 M€ contre 4,5 M€ l'année dernière ce qui équivaut à une baisse de 5,2%. La majorité des subventions provient des collectivités locales au bénéfice des Comités départementaux.

Produits calculés / 4,6 M€

Les reprises de provisions totalisent 2 M€. Elles étaient de 1,3 M€ en 2021 soit une hausse de 58%. Elles font essentiellement suite à des risques éteints sur des litiges relatifs à des dossiers de libéralités et assurances vie.

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs est en augmentation sur 2022 passant de 1,9 M€ à 2,6 M€ soit une variation de 39%.

CHARGES PAR DESTINATION 2022 / 122,1 M€

Missions sociales / 76,6 M€

Elles représentent un montant global de 76,6 M€ soit une hausse de 4,5% par rapport à 2021 (73,3 M€). Il s'agit de l'année où les dépenses affectées aux missions sociales est la plus importante. Elles progressent toutes à l'exception de la recherche qui passe de 41,1 M€ à 39,2 M€.

Il est ajouté que la hausse des actions pour les proches et les malades (+ 16,5% en 2022) est portée essentiellement par les Comités.

Frais de recherche de fonds / 19,3 M€

Ils comprennent, d'une part, les frais sur les legs et, d'autre part, ceux sur les dons et dans une moindre mesure ceux sur la recherche de partenariats. Ils progressent de 6,8% passant de 18,1 M€ en 2021 à 19,3 M€ en 2022.

Frais de fonctionnement / 19,2 M€

Ils s'établissent à 19,2 M€ en 2022 contre 17,4 M€ en 2021 soit une hausse de 10,5%. Ces frais intègrent tous les coûts de fonctionnement pour permettre au Siège et aux Comités d'être performant dans la réalisation de leurs missions sociales y compris les frais de personnels.

Les frais de communication liés au fonctionnement des structures sont en augmentation de 29% passant de 2,2 M€ à 2,8 M€.

Charges calculées / 7 M€

Elles concernent essentiellement des opérations comptables :

- Provisions pour les legs et les retraites, essentiellement, : 2,9 M€ soit une hausse de 27%
- Reports en fonds dédiés de l'exercice : 4 M€ soit une augmentation de 46% entre 2021 et 2022.

Les impôts sur les bénéficiaires complètent ces charges calculées et sont presque multipliés par trois ; passant de 57 K€ à 144 K€ en 2022 (+ 154%).

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 / 28,7 M€

L'année 2022 se conclut par un résultat excédentaire. Il vient compléter les réserves de la Ligue, qui Correspondent désormais à 19 mois d'activité moyenne des 3 derniers exercices. Ce niveau de réserves est au-dessus de la fourchette recommandée en interne soit 12 mois.

Conscient de la nécessité de faire plus et mieux pour les patients et leurs proches, le Siège va passer à une logique budgétaire pluriannuelle basée sur des projets en lien avec le plan triennal proposé aux administrateurs nationaux en 2023.

LES RÉSERVES DE LA LIGUE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Les réserves sont constituées dans le but de faire face à une diminution conjoncturelle des ressources afin de pouvoir financer les frais fixes et les projets pluriannuels en particulier en matière de recherche.

LA LIGUE: UNE ORGANISATION FINANCIÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les produits de la générosité du public, représentent 93% (même taux en 2022 et 2021) du total des produits par origine de La ligue (hors produits reprises de provisions et dépréciations et utilisation des fonds dédiés antérieurs).

Compte de résultat et bilan de la fédération en 2022

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (M€)

	2022	2021
Produits d'exploitation	147,1	129,4
Charges d'exploitation	- 121,1	- 112,7
Résultat d'exploitation	26,1	16,7
Produits financiers	0,9	0,8
Charges financières	- 0,3	- 0,1
Résultat financier	0,6	0,7
Résultat courant avant impôts	26,7	17,4
Produits exceptionnels	5,2	1,6
Charges exceptionnelles	- 3,0	- 0,8
Résultat exceptionnel	2,2	0,8
Impôts sur les bénéfices	- 0,2	- 0,1
Excédent ou déficit	28,7	18,1
Contributions volontaires en nature	6,4	4,5
Charges des contributions volontaires en nature	- 6,4	- 4,5

BILAN SYNTHÉTIQUE 2022 (M€)

	2022			2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif (en M€)				
Actif immobilisé	114,8	- 33,8	81,0	72,9
Actif circulant	267,8	- 0,5	267,3	234,0
TOTAL ACTIF	382,7	- 34,3	348,3	306,9
Engagements reçus	10,4		10,4	14,7

	2022	2021
	Net	Net
Passif (en M€)		
Fonds propres	209,2	180,3
Fonds reportés et dédiés	65,3	58,0
Provisions	7,8	7,1
Dettes	66,0	61,5
TOTAL PASSIF	348,4	306,9
Engagements donnés	4,0	3,0

UNE GESTION VIGILANTE ET RIGOUREUSE

L'ÉVALUATION

La majeure partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue. L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait à chaque étape du projet :

- **en amont** : les projets déposés dans le cadre des appels à projets de la Ligue, aussi bien au niveau national que régional, font l'objet d'une expertise rigoureuse de la part de commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Ces expertises sont discutées lors de sessions plénières et la liste des projets méritant d'être financés est approuvée par le Conseil scientifique national ou régional. Les engagements budgétaires relatifs à ces projets sont approuvés par le Conseil d'administration (national ou départemental) ;
- **pendant** : des rapports d'activité scientifique et budgétaire, finaux ou intermédiaires (pour les projets pluriannuels), sont demandés aux porteurs. L'avancement, aussi bien scientifique que des dépenses budgétaires, est évalué par les experts de la Ligue. L'avis positif des instances scientifiques conditionne la poursuite du financement, le cas échéant ;
- **après** : un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

Le processus d'évaluation des autres missions sociales est réalisé selon les dispositifs mis en place sur le terrain de la lutte contre le cancer suite aux actions directement réalisées par la Ligue (Siège et/ou comités départementaux, par ex. : nombre de classes sensibilisées aux actions de prévention, nombre de familles aidées financièrement, comités départementaux proposant des soins de supports, etc.) et suite aux actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics (par ex. : lutte contre le tabagisme et nombre d'Espaces sans tabac mis en place par les collectivités territoriales, résultat des interventions auprès des pouvoirs publics sur la disponibilité des médicaments anticancéreux, fruit des actions auprès des politiques pour promouvoir les politiques de dépistage, etc.).

LES CONTRÔLES

Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, la Ligue contre le cancer est soumise à différents contrôles internes et externes et d'analyse des équilibres financiers.

Le comité financier

Sa mission consiste à conseiller le Conseil d'administration sur les grands équilibres budgétaires, en particulier sur les comptes du Siège de la Fédération mais aussi dans le cadre des comptes combinés de la Ligue. Il donne un avis sur le budget du Siège et examine chaque trimestre les écarts entre la projection budgétaire, la prévision initiale et les chiffres de l'année précédente. Il examine également la trésorerie et les placements du Siège de la Fédération et en informe le Conseil d'administration.

Le Comité de placements

Il sélectionne les supports de placements pour y loger les excédents de trésorerie du Siège de la Fédération en respectant scrupuleusement la charte des placements financiers votée par le Conseil d'administration fédéral.

En interne, afin de mener à bien sa démarche de maîtrise des risques :

Le service d'audit interne

met en œuvre les orientations prises par le comité d'audit interne en effectuant la réalisation de missions d'audit dans les différents services du siège et dans les comités départementaux.

Le Comité d'audit interne

évalue et émet un avis sur les risques potentiels ou avérés auxquels la Fédération (son Siège et les comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités.

Sa mission consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires, ainsi que d'assurer un suivi périodique de la mise en œuvre des orientations de la Fédération.

La démarche interne est renforcée par l'intervention d'organes de contrôle externes :

Le Conseil d'administration

valide le plan d'audit interne et les décisions permettant une réduction de risques.

Le commissaire aux comptes (Ernst & Young)

certifie les comptes sociaux et combinés. Il effectue également chaque année une mission d'évaluation du contrôle interne dans plusieurs comités départementaux. De plus, une mesure statutaire oblige chacun des comités départementaux à avoir son propre commissaire aux comptes.

Le Don en Confiance

exerce la mission de contrôle de l'appel de la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Les contrôleurs effectuent également chaque année une mission dans plusieurs comités départementaux. La commission d'agrément du Comité du Don en Confiance a renouvelé notre labellisation triennale en 2022.



La Cour des comptes

contrôle l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport, publié en février 2015, porte sur les exercices 2008-2012.

**LE RAPPORT EST CONSULTABLE SUR LE SITE
WWW.CCOMPTES.FR** 

Conception-réalisation

LaSuite — andCo

Crédits illustrations

Shutterstock



LIGUE CONTRE LE CANCER
14 rue Corvisart – 75013 Paris
01 53 55 24 00

ligue@ligue-cancer.net

